



# Rapport Financier Annuel

au 30 septembre 2025

**Pour une alimentation  
saine, diversifiée et responsable**



**Bratigny**  
FOOD & AGRICULTURE

**EMA'S**



[omerdecugis.com](http://omerdecugis.com)



# Table des matières

<b>1/ ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL</b> .....	<b>7</b>
<b>2/ MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL</b> .....	<b>8</b>
<b>3/ RAPPORT DE GESTION</b> .....	<b>9</b>
<b>3.1 Informations sur la vie économique de la Société et des filiales contrôlées</b> .....	<b>9</b>
3.1.1 Situation et activité de la société et des filiales contrôlées au cours de l'exercice écoulé.....	9
3.1.2 Filiales et participations .....	11
3.1.2.1 Activités des filiales.....	11
3.1.2.2 Prises de participations et prises de contrôle .....	11
3.1.2.3 Participations croisées .....	11
3.1.3 Description des faits marquants de l'exercice .....	12
3.1.3.1 Contexte économique .....	12
3.1.3.2 Situation au moyen-orient .....	12
3.1.3.3 Assemblée Générale mixte au 6 mars 2025 .....	12
3.1.3.4 Extension des capacités de murissage du Groupe de 30 000 tonnes pour atteindre 174 000 tonnes. ....	12
3.1.3.5 Augmentation de la participation au sein de la société Vergers du Nord.....	12
3.1.3.6 Changements d'administrateurs .....	12
3.1.3.7 Création d'un Comité RSE .....	13
3.1.3.8 Mise en oeuvre du programme de rachat d'actions propres .....	13
3.1.4 Propriété intellectuelle.....	13
3.1.5 Succursales.....	13
3.1.6 Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice.....	13
3.1.6.1 Acquisition de la société ivoirienne d'exportation de mangues, Vergers du Bandama .....	13
3.1.6.2 Création de PrepWorld France, en co-entreprise avec PrepWorld.....	14
3.1.6.3 Attributions gratuite d'actions .....	14
3.1.7 Principaux risques et incertitudes (au niveau du Groupe) .....	14
3.1.8 Activités en matière de recherche et développement .....	15
3.1.9 Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir .....	15
3.1.10 Transaction avec les parties liées.....	16
<b>3.2 Financement de la Société</b> .....	<b>16</b>
3.2.1 Le capital (tableau de synthèse sur les opérations de capital au cours de l'exercice 2023/20224).....	16
3.2.2 Emprunts.....	17
3.2.3 Trésorerie.....	17
<b>3.3 Présentation des comptes sociaux et autres informations financières</b> .....	<b>18</b>
3.3.1 Exposé sur les résultats économiques et financiers de la Société .....	18
3.3.2 Présentation des comptes annuels.....	18
3.3.3 Affectation du résultat.....	18
3.3.4 Rappel des dividendes distribués .....	18
3.3.5 Dépenses non déductibles fiscalement .....	19
3.3.6 Délais de paiement clients et fournisseurs .....	19
3.3.7 Tableau des résultats des 5 derniers exercices .....	19

3.3.8 Prêt inter-entreprises .....	19
3.3.9 Ajustement des bases de conversions de titres.....	19
<b>3.4 Présentation des comptes consolidés .....</b>	<b>19</b>
<b>3.5 Gouvernement d'entreprise.....</b>	<b>20</b>
3.5.1 Les organes de direction et d'administration.....	20
3.5.1.1 Le Conseil d'Administration .....	20
3.5.1.2. Compte-rendu de l'activité du Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.....	20
3.5.1.3 Les Comités.....	21
3.5.1.4 La Direction – Comité exécutif .....	21
3.5.2 Mandat des Commissaires aux comptes .....	21
3.5.3 Contrôle des commissaires aux comptes.....	21
3.5.4 Certification des informations en matière de durabilité.....	22
3.5.5 Gouvernance de la société .....	22
3.5.6 Politique de diversité et d'équité .....	23
3.5.7 Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.....	23
3.5.8 Procédure de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. 23	
<b>3.6 Informations relatives aux titres de la Société.....</b>	<b>24</b>
3.6.1 Actionnariat au 30 septembre 2024 .....	24
3.6.2 Modifications de la détention des actionnaires significatifs au cours de l'exercice .....	24
3.6.3 Actionnariat des salariés .....	24
3.6.4 Opérations réalisées par la Société sur ses propres titres .....	24
3.6.4.1 Opérations réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité .....	24
3.6.4.2 Autres opérations sur les titres de la Société dans le cadre d'un programme de rachats d'actions .....	25
3.6.5 Franchissement de seuil.....	26
3.6.6 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société.....	26
3.6.7 Autocontrôle et participations croisées.....	27
3.6.8 Evolution du cours de bourse .....	27
<b>3.7 Annexes au rapport de gestion .....</b>	<b>28</b>
<b>4/ RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE .....</b>	<b>29</b>
4.1 Liste des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social durant l'exercice .....	29
4.2 Conventions réglementées .....	30
4.3 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires .....	31
4.4 Modalités d'exercice de la Direction Générale .....	32
<b>5/ COMPTES CONSOLIDES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2024 .....</b>	<b>34</b>
<b>5.1 Etats financiers .....</b>	<b>35</b>
5.1.1 Bilan consolidé.....	35
5.1.2 Compte de résultat consolidé .....	36
5.1.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires .....	37
5.1.4 Tableau de flux de trésorerie consolidés .....	38
5.1.5 Décomposition de la variation du besoin en fonds de roulement et de l'incidence des variations de périmètre.....	39
5.1.6 Décomposition de la trésorerie nette .....	39
<b>5.2 référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation.....</b>	<b>40</b>
5.2.1 Description synthétique du groupe .....	40
5.2.2 Faits significatifs de l'exercice .....	40

5.2.3 Référentiel comptable .....	40
5.2.4 Modalités de consolidation .....	41
5.2.5 Méthodes et règles d'évaluation .....	41
<b>5.3 Périmètre de consolidation .....</b>	<b>49</b>
<b>5.4 Détail des comptes du bilan .....</b>	<b>50</b>
5.4.1 Immobilisations incorporelles .....	50
5.4.2 Immobilisations corporelles .....	51
5.4.3 Immobilisations financières.....	52
5.4.4 Titres mis en équivalence.....	52
5.4.5 Stocks et en-cours de production .....	52
5.4.6 Clients et comptes rattachés .....	53
5.4.7 Autres créances et comptes de régularisation .....	53
5.4.8 Impôt différé .....	53
5.4.9 Capital social et intérêts minoritaires.....	54
5.4.10 Provisions pour risques et charges .....	54
5.4.11 Emprunts et dettes financières .....	55
5.4.12 Fournisseurs et comptes rattachés .....	56
5.4.13 Autres dettes et comptes de régularisation.....	56
<b>5.5 Détail du compte de résultat .....</b>	<b>56</b>
5.5.1 Chiffre d'affaires.....	56
5.5.2 Détail des autres produits d'exploitation .....	57
5.5.3 Achats consommés.....	58
5.5.4 Détail des charges de personnel .....	58
5.5.5 Autres charges d'exploitation.....	59
5.5.6 Variation nette des amortissements et dépréciations.....	59
5.5.7 Résultat financier.....	59
5.5.8 Résultat exceptionnel .....	60
5.5.9 Impôt sur les bénéfices.....	60
5.5.10 Preuve d'impôt .....	61
<b>5.6 Autres informations annexes .....</b>	<b>61</b>
5.6.1 Effectif moyen .....	61
5.6.2 Engagements de retraite .....	62
5.6.3 Informations sur les parties liées.....	62
5.6.4 Rémunération des dirigeants .....	62
5.6.5 Engagements hors bilan .....	62
5.6.6 Honoraires des commissaires aux comptes .....	63
5.6.7 Evénement post-clôture .....	63
<b>6/ COMPTES ANNUELS SOCIAUX POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024 .....</b>	<b>65</b>
<b>7/ RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....</b>	<b>83</b>
7.1 Rapport des commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....	83
7.2 Rapport des commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux.....	88
7.3 Rapport spécial des commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées.....	94
<b>8/ INFORMATIONS GENERALES .....</b>	<b>97</b>
8.1 Carnet de l'actionnaire .....	97
8.2 Contact.....	97

**Pour une alimentation  
saine, diversifiée et responsable**

# 1/ ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant aux pages 9 à 29 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

À Rungis, le 30 janvier 2026

Monsieur Vincent Omer-Decugis  
Président-directeur général

## 2/ MESSAGE DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

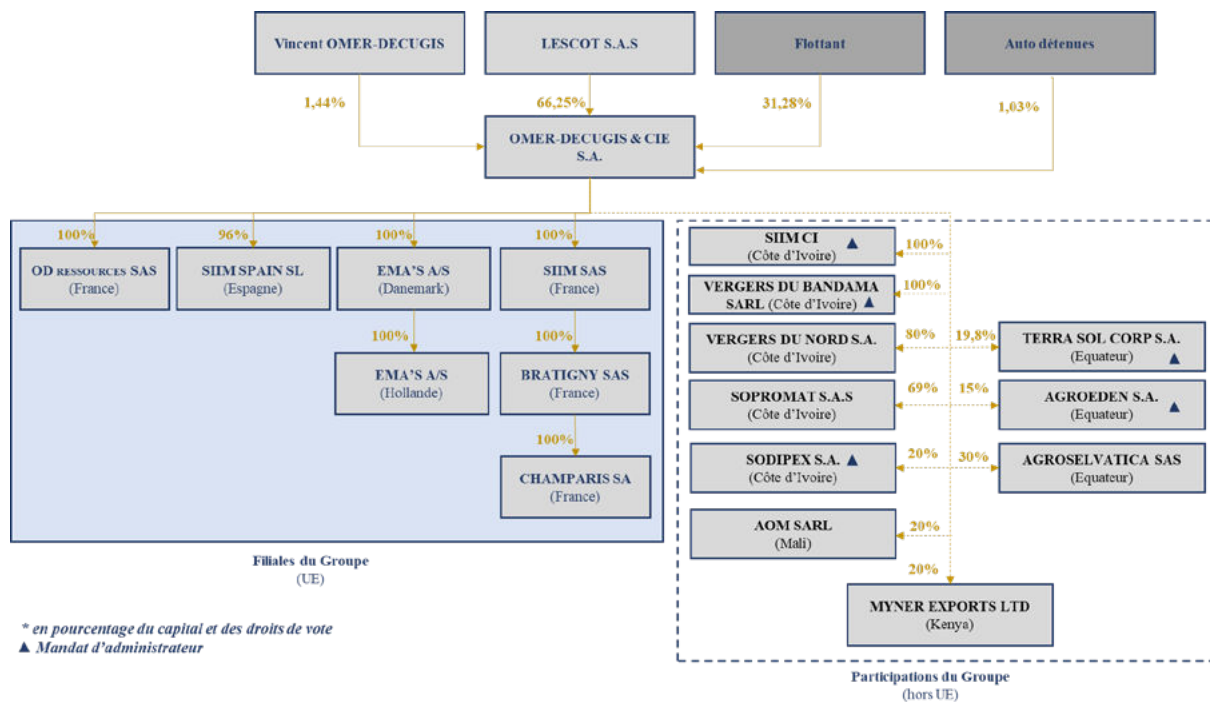
*« Nous clôturons une quinzième année consécutive de croissance en ayant dépassé l'objectif de taille critique fixé lors de notre introduction en Bourse. Nous disposons désormais d'une position de référence sur nos marchés, avec de bonnes perspectives de croissance sur l'ensemble de nos gammes et de nos deux pôles d'activité, ainsi que des relais à l'international, à travers nos implantations en Espagne, au Danemark et aux Pays-Bas. Nos sites de production en Afrique et en Amérique latine constituent par ailleurs une base solide et durable, garantissant à nos clients un approvisionnement fiable à moyen et long terme, sur nos gammes particulièrement porteuses auprès des consommateurs européens. Enfin, notre futur site logistique et de mûrissage de Dunkerque-Port sera l'un des piliers de notre nouveau plan stratégique pour accélérer notre développement. Nous abordons désormais l'avenir avec confiance, prêts à écrire un nouveau chapitre de croissance rentable à l'horizon 2030. »*

## 3/ RAPPORT DE GESTION

### 3.1 Informations sur la vie économique de la Société et des filiales contrôlées

#### 3.1.1 Situation et activité de la société et des filiales contrôlées au cours de l'exercice écoulé

A la date du présent rapport, l'organigramme juridique du Groupe est le suivant :



#### Un chiffre d'affaires record à 285 M€ (+15,3%), dépassant de 23% l'objectif fixé lors de l'introduction en Bourse

Au titre de l'exercice 2024/25, le chiffre d'affaires du groupe Omer-Decugis & Cie s'établit à 285 M€, en nette progression de 15,3% (+13,8% en croissance organique) par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance reflète la livraison de près de 185 000 tonnes de fruits et légumes, témoignant de la capacité du Groupe à répondre aux attentes croissantes de ses marchés. Ce chiffre d'affaires dépasse de 10% les objectifs de croissance annoncés en début d'année et de 24% ceux annoncés lors de l'introduction en Bourse (objectif de 230 M€ pour l'exercice). Cette performance repose sur une belle dynamique du pôle SIIM soutenue par une hausse significative du volume d'activité. Avec ces belles performances, le Groupe signe sa 15<sup>ème</sup> année consécutive de progression. Cette évolution remarquable se traduit par un taux de croissance annuel moyen de +19,2% sur la période 2020-2025.

Le chiffre d'affaires 2024/25 du pôle SIIM (78,4% du chiffre d'affaires total) s'élève à 223,2 M€, en hausse significative de +20,2% sur un an (18,2% en croissance organique). Le segment BAMA, représentant 79,5% du tonnage total (vs 75,8% en 2023/24) et 77,4% en valeur (vs 64,3% en 2023/24), continue de tirer la croissance du Groupe. Le développement des ventes à l'international (32% du chiffre d'affaires, + 2,4 points versus N-1) constitue un solide relais à l'activité réalisée sur le marché domestique et témoigne des synergies notamment mises en place avec l'acquisition d'EMA's.

**Le chiffre d'affaires 2024/25 du pôle grossiste Bratigny (21,6% du chiffre d'affaires total), s'établit à 61,7 M€, quasi stable par rapport à l'exercice précédent (+0,6% de croissance, exclusivement organique).** Cette stabilité des ventes est intervenue dans

un contexte de retour à la profitabilité de Bratigny, le grossiste se focalisant sur le rétablissement de ses marges et la consolidation des acquisitions des exercices précédents, après plusieurs années de croissance rapide.

**Une amélioration continue des indicateurs de performance opérationnelle : un taux de marge brute de 15,5% en progression de 0,5 point et un taux de marge d'EBITDA de 4,2%.**

Le Groupe a poursuivi l'amélioration de son efficacité opérationnelle, et a généré des économies d'échelle dans un contexte de croissance maîtrisée. En conséquence, la marge brute de Groupe atteint 44,3 M€ sur l'exercice 2024/25, soit un taux de marge de 15,5%, marquant une légère amélioration de 0,5 point par rapport à l'exercice précédent.

Les charges de personnel sur la période, en hausse de +11,1% par rapport à l'exercice précédent, restent maîtrisées à 5,7% du chiffre d'affaires (contre 5,9% en N-1).

L'EBITDA courant atteint 11,9 M€, enregistrant une progression significative de 5,2 M€ par rapport à l'exercice précédent. Le taux de marge d'EBITDA courant du Groupe ressort ainsi à 4,2%, soit une hausse de 1,5 point. Bien que l'EBITDA du second semestre soit légèrement inférieur à celui du premier semestre, en raison de campagnes d'importation affectées par les effets du dérèglement climatique ainsi qu'une politique tarifaire agressive pour prendre des parts de marché supplémentaires, le Groupe confirme son retour dans une fourchette de rentabilité que l'on considère normative sur l'ensemble de l'exercice.

Après prise en compte des dotations nettes aux amortissements et provisions (-2,9 M€), le résultat d'exploitation 2024/25 ressort en très forte amélioration à 9,1 M€, en progression de 5,0 M€.

Enfin, après prise en compte du résultat financier (-0,8 M€), d'un résultat exceptionnel de -0,3 M€ et d'une charge d'impôts de -1,6 M€, le résultat net part du Groupe 2024/25 se traduit par un bénéfice de 6,3 M€.

**Une structure financière robuste : poursuite du désendettement du Groupe et maintien d'un Besoin en Fonds de Roulement normatif dans le contexte de croissance du Groupe.**

Au 30 septembre 2025, la marge brute d'autofinancement s'élève à 9 M€ contre 5,6 M€ un an auparavant.

Dans un contexte de forte croissance, le Besoin en Fonds de Roulement du Groupe a augmenté de 4,3 M€.

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi son désendettement, à travers le remboursement de ses emprunts immobiliers pour 1,2 M€, ainsi que des PGE hérités lors du rachat de Champaris pour 0,2 M€.

Au 30 septembre 2025, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 37,6 M€, la trésorerie disponible à 3,5 M€ et les dettes financières brutes à 4,4 M€. L'endettement financier du Groupe est affecté à 95% au financement des investissements immobiliers réalisés lors des précédents exercices. Enfin, le Groupe n'a pas eu recours à des concours bancaires au 30 septembre 2025. Ainsi, l'endettement net du Groupe s'est réduit de 1,1 M€ sur l'exercice, après une baisse de 2,1 M€ sur l'exercice précédent.

**Proposition d'un dividende de 0,18 € par action**

Omer-Decugis & Cie proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du Groupe le 12 mars 2026, le versement d'un dividende de 0,18 € par action au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025. La mise en paiement interviendrait à compter du 13 avril 2026.

**Un début d'exercice dynamique : poursuite de la croissance au 1er trimestre 2025/26 en hausse de +19,4%**

En K€ - normes françaises non-audités	1 <sup>er</sup> trimestre 2024/25 <sup>1</sup>	1 <sup>er</sup> trimestre 2025/256	Var.
SIIM	60 552	74 296	+22,7%
Bratigny	14 538	15 361	+5,7%
<b>Omer-Decugis &amp; Cie</b>	<b>75 090</b>	<b>89 657</b>	<b>+19,4%</b>

L'exercice 2025/26 démarre sur une trajectoire de croissance solide, avec un chiffre d'affaires de 89,7 M€ au 1er trimestre, en hausse de +19,4%.

Le pôle SIIM enregistre 74,3 M€ de ventes sur le trimestre, représentant une hausse de 22,7% par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, porté par une croissance de l'ensemble de la gamme et des prises de parts de marchés sur la France et l'Europe.

Le pôle Bratigny affiche 15,4 M€ de chiffre d'affaires, soit 5,7% de croissance par rapport à la même période de l'exercice précédent, confirmant un bon démarrage de l'exercice pour le pôle grossiste du Groupe.

### 3.1.2 Filiales et participations

Nous vous avons exposé l'activité des filiales et des sociétés contrôlées en vous rendant compte de l'activité de la société. Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

#### 3.1.2.1 Activités des filiales

**SIIM** : La société Omer-Decugis & Cie détenait, à la clôture de l'exercice, 100% du capital social de la société SIIM. Le chiffre d'affaires de l'exercice social clos le 30 septembre 2025 de la société SIIM s'est élevé à 232 881 680 € et l'exercice s'est soldé par un bénéfice de 4 681 553 € contre un bénéfice de 3 935 360 € lors de l'exercice précédent<sup>1</sup>.

**Bratigny** : La société Omer-Decugis & Cie détenait, à la clôture de l'exercice, 100% du capital social de la société SIIM, qui détenait elle-même 100% du capital social de la société Bratigny. Le chiffre d'affaires de l'exercice social clos le 30 septembre 2025 de la société Bratigny s'est élevé à 62 518 821 € et l'exercice s'est soldé par un bénéfice net comptable de 1 217 192 € contre une perte nette de (1 292 842) € lors de l'exercice précédent<sup>1</sup>.

**OD Ressources** : La société Omer-Decugis & Cie détenait, à la clôture de l'exercice, 100% du capital social de la société OD Ressources. Le chiffre d'affaires de l'exercice social clos le 30 septembre 2025 de la société OD Ressources s'est élevé à 8 333 610 € et l'exercice s'est soldé par un bénéfice net comptable de 496 935 € contre un bénéfice net comptable de 113 029 € lors de l'exercice précédent<sup>1</sup>.

**SIIM SPAIN** : La société Omer-Decugis & Cie détenait, à la clôture de l'exercice, 96 % du capital social de la société SIIM SPAIN. Le chiffre d'affaires de l'exercice social clos le 30 septembre 2025 de la société SIIM SPAIN s'est élevé à 243 096 € et l'exercice s'est soldé par un bénéfice net comptable de 11 576 € contre un bénéfice net comptable de 9 207 € lors de l'exercice précédent<sup>1</sup>.

**CHAMPARIS** : La société Bratigny détenait, à la clôture de l'exercice, 100 % du capital social de la société CHAMPARIS. Le chiffre d'affaires de l'exercice social clos le 30 septembre 2025 de la société CHAMPARIS s'est élevé à 229 449 € et l'exercice s'est soldé par une perte nette comptable de (35 482) €.

**VERGERS DU NORD** : La société Omer-Decugis & Cie détenait, à la clôture de l'exercice, 80 % du capital social de la société VERGERS DU NORD. Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2025 de la société VERGERS DU NORD s'est élevé à 1 540 563 €, présentant un bénéfice net comptable de 175 960 €.

**SOPROMAT** : La société Omer-Decugis & Cie détenait, à la clôture de l'exercice, 69 % du capital social de la société SOPROMAT. Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2025 de la société SOPROMAT s'est élevé à 624 899 €, présentant un bénéfice net comptable de 37 553 €.

**EMA'S AS** : La société Omer-Decugis & Cie détenait, à la clôture de l'exercice, 100 % du capital social de la société EMA'S AS. Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2025 de la société EMA'S AS s'est élevé à 7 269 951 €, présentant un bénéfice net comptable de 21 992 € contre un bénéfice net comptable de 123 081 € lors de l'exercice précédent.

**EMA'S NL** : La société EMA'S AS détenait, à la clôture de l'exercice, 100 % du capital social de la société EMA'S NL. Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2025 de la société EMA'S NL s'est élevé à 565 938 €, présentant un bénéfice net comptable de 100 373 € contre une perte nette comptable de (93 805) € lors de l'exercice précédent.

**SIIM CI** : La société Omer-Decugis & Cie détenait, à la clôture de l'exercice, 100% du capital social de la société SIIM Côte d'Ivoire. Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2025 de la société SIIM CI s'est élevé à 166 715 €, présentant un bénéfice net comptable de 14 726 €.

#### 3.1.2.2 Prises de participations et prises de contrôle

Au cours de l'exercice, le Groupe a accru sa participation dans la société Vergers du Nord (se référer au point 3.1.3.5).

#### 3.1.2.3 Participations croisées

Néant

<sup>1</sup>. Chiffres issus des comptes sociaux.

### 3.1.3 Description des faits marquants de l'exercice

#### 3.1.3.1 Contexte économique

Sur la période, le contexte économique a été marqué par l'augmentation des incertitudes sur les conditions du commerce international et la volatilité du marché des changes en résultant. Par ailleurs, le contexte économique et politique français reste incertain, avec un impact qui reste négatif sur le climat de la consommation des ménages.

#### 3.1.3.2 Situation au Moyen Orient

Le Groupe est régulièrement fourni par des exportateurs israéliens de fruits et légumes, principalement pendant la saison de production et d'exportation de mangues. A date, ces programmes ont été confirmés par les partenaires du Groupe et les solutions logistiques sont en place. La part des productions Israéliennes dans les importations annuelles totales du Groupe s'élève à moins de 1%.

#### 3.1.3.3 Assemblée Générale Mixte du 6 mars 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle et Extraordinaire s'est tenue le 6 mars 2025 à Rungis sous la présidence de Vincent Omer-Decugis, Président-directeur général.

Les actionnaires présents et représentés totalisaient 86,46% des actions composant le capital social de la société et ayant droit de vote, et 91,95% des droits de vote. L'ensemble des résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée a été adopté à une très large majorité. Il a notamment été approuvé le versement d'un dividende de 0,08 € par action en numéraire au titre de l'exercice 2023/24. Le dividende a été détaché le 14 avril 2025 et mis en paiement le 16 avril 2025.

#### 3.1.3.4 Extension des capacités de mûrissage, au nord comme au sud, augmentant ainsi la capacité totale de mûrissage du Groupe de 30 000 tonnes pour atteindre 174 000 tonnes.

Le Groupe a décidé de densifier significativement les capacités de mûrissage de son site implanté à Sorgues dans le sud de la France. Cette densification, qui permet de passer de 12 à 19 chambres, s'est faite grâce au transfert à Sorgues des chambres anciennement installées au C5 (à Rungis) que le Groupe conserve désormais comme site de stockage et de conditionnement. Le site de Sorgues dispose d'une capacité totale de mûrissage portée de 17 000 à 28 000 tonnes. Le site dispose par ailleurs du foncier nécessaire à une extension constructive qui permettrait l'agrandissement de la plateforme de 2 500 m<sup>2</sup> et le doublement de sa capacité.

Le Groupe a également fait l'acquisition de 16 chambres de mûrissage implantées dans le bâtiment DE1 de la Zone Euro Delta du MIN de Rungis, installées dans un site loué à Primever (groupe STEF). Cette acquisition stratégique permet ainsi au Groupe de disposer de 36 000 tonnes de capacités de mûrissage supplémentaires à Rungis, tout en renforçant la collaboration avec Primever, leader français du transport de fruits et légumes en froid dirigé.

Après leur mise en conformité avec les exigences du Groupe, ces chambres ont été mises en fonctionnement dès la mi-juillet. Après ces deux opérations destinées à assurer la transition en capacités de mûrissage, dans l'attente de la livraison de la plateforme de Dunkerque, le Groupe compte 3 sites de mûrissage en France (I1, DE1 et Sorgues) pour une capacité totale portée de 144 000 tonnes à 174 000 tonnes.

#### 3.1.3.5 Augmentation de la participation au sein de la société Vergers du Nord

A l'issue de la quatrième cession d'actions, la société Omer-Decugis & Cie dispose de 80% des actions et droits de vote de la société Vergers du Nord.

#### 3.1.3.6 Changements d'administrateurs

Le Conseil d'administration lors de sa séance du 24 janvier 2025 a nommé Monsieur Ingo Bloink en qualité de membre du Comité d'Audit, en remplacement de Monsieur Louis Omer-Decugis (décédé le 13 février 2024).

Le Conseil d'administration lors de sa séance du 18 juillet 2025 a pris acte de la démission de Monsieur Javier Delgado de son mandat d'administrateur avec effet au 1er juillet 2025 et a décidé de coopter Monsieur Youssef Camara en remplacement de Monsieur Javier Delgado en qualité de nouvel administrateur pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026. Cette nomination, faite à titre provisoire, sera soumise à ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

### 3.1.3.7 Création d'un Comité RSE

Le Conseil d'administration lors de sa séance du 24 janvier 2025 s'est doté d'un Comité spécialisé en RSE présidé par un membre indépendant. Les membres de ce Comité sont Monsieur Youssef Camara et Madame Ana Martin. Ce Comité a pour mission de suivre les sujets de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, d'examiner la stratégie RSE déterminée et de suivre sa mise en œuvre ainsi que son éventuelle évolution, de s'assurer de la conformité de la société avec la réglementation en vigueur (reporting extra-financier – directive CSRD) et enfin d'émettre des recommandations au Conseil d'administration sur les aspects RSE concernant la Société et le Groupe.

### 3.1.3.8 Mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres

La Société a donné mandat, en date du 11 mars 2024, à un PSI afin d'acquérir pour son propre compte un volume maximal de 12 000 actions Omer-Decugis & Cie sur une période débutant le 7 mars 2024 et pouvant s'étendre jusqu'au 6 septembre 2025. Le prix d'achat ne pouvait pas excéder le prix fixé par l'Assemblée Générale Mixte d'Omer-Decugis & Cie du 7 mars 2024. Ce mandat complétait le mandat précédemment confié à ce PSI afin d'acquérir pour son propre compte 83 000 actions Omer-Decugis & Cie. Par ailleurs, lors de sa réunion du 17 juillet 2024, le Conseil d'administration a autorisé le rachat de 4 000 actions supplémentaires dans le cadre du mandat accordé à ce PSI en mars 2024.

Il reste 17 000 actions au 30 septembre 2025, après l'attribution de 72 000 actions aux salariés concernés par les plans d'AGA.

## 3.1.4 Propriété intellectuelle

Le Groupe veille à la mise à jour régulière de son portefeuille de marques.

## 3.1.5 Succursales

Néant.

## 3.1.6 Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

### 3.1.6.1 Acquisition de la société ivoirienne d'exportation de mangues, Vergers du Bandama

Omer-Decugis & Cie a acquis en décembre 2025 la totalité du capital de la société ivoirienne Vergers du Bandama, spécialisée dans l'exploitation, le conditionnement et l'exportation de mangues fraîches.

Cette acquisition a été financée sur fonds propres. Afin de garantir une transition optimale et assurer la continuité des opérations, les deux actionnaires historiques de Vergers du Bandama accompagneront la gestion de l'entreprise pendant les deux prochaines années.

Partenaire exclusif de longue date du groupe Omer-Decugis & Cie, Vergers du Bandama opère à Sinématiali, dans la région du Poro, au nord de la Côte d'Ivoire. En 2025, l'entreprise a exporté plus de 1 500 tonnes de mangues fraîches à destination des marchés français et européens. Depuis sa création en 2010, son développement s'appuie sur l'expertise reconnue de ses équipes, un savoir-faire solide, et une organisation logistique d'exportation performante garantissant la qualité des fruits. Reconnu aujourd'hui comme l'un des opérateurs leaders de la filière en Afrique de l'Ouest, Vergers du Bandama dispose des meilleures certifications à

l'échelle internationale (Global G.A.P, Rainforest Alliance, Amfori BSCI Niveau A) garantissant la qualité des pratiques agricoles, de conditionnement et de ses engagements responsables, véritables pierres angulaires de son référencement auprès des plus grands distributeurs européens.

A travers sa filiale SIIM, acteur historique de la production et de l'exportation de fruits de Côte d'Ivoire, Omer-Decugis & Cie est le leader de l'exportation de mangues d'Afrique de l'Ouest, avec une présence également au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal, une filière qui fait vivre plus de 100 000 personnes en Côte d'Ivoire pendant la saison de production. Le Groupe détient une part de marché estimée à 30% des volumes de mangues fraîches exportées vers l'Europe durant la campagne annuelle africaine (mars-juillet). En 2025, plus de 13 000 tonnes de mangues africaines ont ainsi été exportées par le Groupe par voie maritime, tandis que les exportations aériennes ont représenté un volume de 500 tonnes.

Le Groupe complète son approvisionnement le reste de l'année par des importations en provenance d'Espagne, d'Israël, du Brésil et du Pérou, pour un volume global annuel de plus de 25 000 tonnes, faisant d'Omer-Decugis & Cie l'un des principaux distributeurs européens de mangues.

### 3.1.6.2 Création de PrepWorld France, en co-entreprise avec PrepWorld, division fraîche découpe de BerryWorld (filiale du groupe Agroberries)

Implantée sur la future plateforme logistique d'Omer-Decugis & Cie à Dunkerque-Port, dont la mise en service est prévue pour le second semestre 2027, cette nouvelle entité aura pour mission d'accélérer le développement du marché de la fraîche découpe de fruits en France, avec une ambition plus large de desservir les principaux marchés européens.

Le marché français des fruits frais coupés, estimé à environ 200 millions d'euros, affiche une croissance continue d'année en année. Avec une population de plus de 68 millions d'habitants, une consommation annuelle de fruits entiers de 124 kg par habitant (351 g par personne et par jour\*) et une demande accrue pour des produits prêts à consommer\*\*, le marché français des fruits frais préparés constitue un segment à fort potentiel de développement.

Le site de PrepWorld France a été stratégiquement choisi. Son emplacement à Dunkerque-Port au sein de la prochaine plateforme intégrée de gestion des produits frais d'Omer-Decugis & Cie permettra de développer une logistique durable et efficiente intégrant l'approvisionnement, le mûrissement et la transformation des fruits et légumes frais, tout en garantissant un accès direct et fluide aux marchés français et britanniques, ainsi qu'à l'Europe continentale.

### 3.1.6.3 Attributions gratuite d'actions

Le 1<sup>er</sup> octobre 2025, le Président-directeur général a constaté que 59 000 AGA-2022-1 étaient définitivement acquises aux bénéficiaires du Plan 2022-1 et que 13 000 AGA-2024-1 étaient définitivement acquises aux bénéficiaires du Plan 2024-1. Ces actions ont été livrées au moyen d'actions ordinaires existantes de la Société, par prélèvement dans les actions propres détenues par la Société (se référer au point 3.2.1).

Lors de sa réunion du 23 janvier 2026, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 106 000 actions ordinaires de la Société (se référer au point 3.2.1).

### 3.1.7 Principaux risques et incertitudes (au niveau du Groupe)

La Société a procédé à une revue des risques pouvant avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs. La Société considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux présentés ci-après dans le tableau synthétique. D'autres risques dont la Société n'a pas actuellement connaissance ou qu'elle ne considère pas comme significatifs à la date du présent rapport pourraient avoir un effet négatif.

La Société a évalué le degré de criticité net du risque, lequel repose sur l'analyse conjointe de deux critères : (i) la probabilité de voir se réaliser le risque et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif.

Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;
- moyen ;
- élevé.

\*Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2024

\*\*Source : The Consumption Monitor Report, Freshfel, 2023

La Société a synthétisé les risques et leurs degrés de criticités dans le tableau suivant :

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Impact du risque	Degré de criticité du risque net
<b>1 – Risques liés à l'activité</b>			
Risques météorologiques sur les lieux de production	Fort	Moyen	Moyen
Risques politiques sur les lieux de production	Moyen	Fort	Moyen
Risque lié à la défaillance des installations	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de dépendance vis-à-vis d'un fournisseur	Faible	Moyen	Moyen
Risque lié au problème d'acheminement	Fort	Faible	Faible
Risque lié à la sécurité des employés	Fort	Faible	Faible
Risques liés à la sécurité sanitaire des produits	Moyen	Faible	Faible
Risques de bouleversements sur les lieux de commercialisation	Moyen	Faible	Faible
Risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un marché	Faible	Faible	Faible
<b>2 – Risques liés à l'environnement concurrentiel</b>			
Risques liés à la concurrence sur les canaux de distribution du Groupe	Moyen	Moyen	Moyen
Risques liés à la concurrence sur les marchés d'approvisionnement	Moyen	Moyen	Moyen
<b>3 – Risques juridiques et réglementaires</b>			
Risques fiscaux et douaniers	Faible	Faible	Faible
<b>4 – Risques financiers</b>			
Risque de change	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié à l'endettement du Groupe	Faible	Moyen	Faible
<b>5 – Risques liés à l'organisation du Groupe</b>			
Risques liés à une activité concentrée sur un seul site	Moyen	Moyen	Moyen
Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes clés	Faible	Moyen	Faible
Risques liés aux opérations de croissance externe	Faible	Faible	Faible

### 3.1.8 Activités en matière de recherche et développement

La cellule scientifique et technique du Groupe a pour objectif de développer la connaissance relative à la physiologie des fruits et apporter une approche scientifique de la production dans le but de fournir des réponses aux problèmes rencontrés et anticipés sur les variations à venir.

Dirigée par Jean-Yves REY, agronome et ancien chercheur au CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), la cellule scientifique et technique dispose de relais dans chaque pays. L'objectif de la cellule est de faire évoluer le système de qualité du Groupe afin qu'il soit capable de produire une information scientifiquement calibrée sur tous les produits de la gamme.

### 3.1.9 Évolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

Après un cycle de croissance exceptionnel (2020-2025), largement supérieur à l'objectif fixé lors de l'introduction en Bourse, Omer-Decugis & Cie ambitionne de poursuivre sa dynamique sur la période 2026-2030. Le nouveau site logistique et de mûrissage à Dunkerque-Port, dont la construction devrait débuter dans les prochains mois, constituera l'un des leviers majeurs du développement du Groupe, qui vise à renforcer ses activités en France et à l'international, dans une démarche accrue d'intégration verticale.

Début 2026, Omer-Decugis & Cie a dévoilé son nouveau plan stratégique, qui fixe les grandes orientations sur le prochain cycle de croissance rentable et durable.

Le plan stratégique à horizon 2030 repose sur 4 axes complémentaires :

- **Renforcement amont de la chaîne de valeur**, afin de sécuriser les approvisionnements et consolider les positions du Groupe sur ses produits clés. Cette sécurisation pourra prendre la forme de partenariats stratégiques, de prises de participations, de réinvestissements dans les participations existantes, ainsi que par des contrats de distribution exclusive ;
- **Consolidation des capacités logistiques et de mûrissage**, avec la mise en service de la plateforme de Dunkerque représentant un investissement maximal d'environ 50 M€, selon les options et séquençages retenus. Environ trois quart de ce financement, relatifs aux coûts de construction, sont envisagés via un schéma VEFA/BEFA, associant un investisseur spécialisé du secteur, le solde, correspondant aux équipements d'exploitation (hors fraîche-découpe), étant financé directement par le Groupe (CAPEX) ;
- **Déploiement du modèle de grossiste**, après l'atteinte d'un niveau de maturité à Rungis, par l'optimisation des marges et un potentiel déploiement sur d'autres Marchés d'Intérêt National ;
- **Développement de nouveaux relais de croissance**, en particulier sur le marché européen de la fraîche-découpe, via la joint-venture avec PrepWorld, un segment prometteur du marché des produits frais, tant en grande distribution que dans la restauration collective et commerciale.

Parallèlement, Omer-Decugis & Cie poursuit une croissance responsable, en sécurisant des filières d'approvisionnement durables, en optimisant l'efficacité énergétique de ses plateformes logistiques et de mûrissage, et en renforçant la performance sociale du Groupe. Ces initiatives viennent compléter le plan stratégique 2030, en alignant ambition économique et responsabilité sociétale.

Ces initiatives permettent à Omer-Decugis & Cie de viser un quasi doublement de son chiffre d'affaires à 500 M€, tout en préservant une marge d'EBITDA comprise entre 3,5% et 4,5%, reflétant la montée en puissance progressive de la plateforme de Dunkerque et le lancement de la nouvelle activité de fraîche-découpe. Cette approche combine ambition de croissance rentable et gestion prudente de la capacité d'investissement, assurant la solidité financière du Groupe tout au long de sa trajectoire 2030.

### 3.1.10 Transactions avec les parties liées

A la date du présent rapport, les seules transactions avec des parties liées sont :

Un contrat de prestation de services conclu avec la société HB Consulting, gérée par Monsieur Henri BEAULIEU, administrateur de la Société, dont l'objet est le suivi et la supervision des investissements en Afrique de SIIM. La durée de ce contrat est d'une année civile, à compter du 1er janvier 2020, renouvelable par tacite reconduction.

Trois contrats de travail conclus avec le Président-directeur général et deux administratrices dont les principaux termes sont les suivants :

- Vincent OMER-DECUGIS bénéficie d'un contrat de travail conclu le 26 juillet 1999 et suspendu depuis qu'il exerce un mandat social au sein du Groupe ;
- Audrey CHECCHINI, nommée administratrice par l'assemblée générale du 8 janvier 2021 est liée à SIIM, filiale du Groupe, par un contrat de travail en tant que responsable relations - clients;
- Ana MARTIN, nommée administratrice par l'assemblée générale du 29 mars 2021 est liée à SIIM SPAIN, filiale du Groupe, par un contrat de travail depuis novembre 2021.

## 3.2 Financement de la Société

### 3.2.1 Le capital (tableau de synthèse sur les opérations de capital au cours de l'exercice 2024/2025)

- **Capital social**

Au 30 septembre 2025, le capital social s'élève à 8 594 383 actions dont la valeur nominale est 1 euro. Il n'a pas évolué depuis le 30 septembre 2024.

- **Capital potentiel**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2025, le Président-directeur général a constaté que 59 000 AGA-2022-1 étaient définitivement acquises aux

bénéficiaires du Plan 2022-1 et que 13 000 AGA-2024-1 étaient définitivement acquises aux bénéficiaires du Plan 2024-1. Ces actions ont été livrées au moyen d'actions ordinaires existantes de la Société, par prélèvement dans les actions propres détenues par la Société.

Lors de sa réunion du 23 janvier 2026, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 106 000 actions ordinaires de la Société.

A la date du présent rapport, l'état des plans d'attribution gratuite d'actions (AGA) est le suivant :

	Plan AGA 2022-1	Plan AGA 2024-1	Plans AGA 2026-1 et 2026-2
Date d'Assemblée Générale	Assemblée Générale Mixte en date du 10 mai 2021	Assemblée Générale Mixte en date du 7 mars 2024	Assemblée Générale Mixte en date du 6 mars 2025
Date du Conseil d'administration	Conseil d'administration en date du 21 janvier 2022	Conseil d'administration en date du 3 mai 2024	Conseil d'administration en date du 23 janvier 2026
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	83 000	13 000	106 000
Dont nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux	13 000	Néant	12 000
Date d'acquisition définitive des actions	30 septembre 2025	30 septembre 2025	Réunion du Conseil d'administration arrêtant les comptes 2029/2030
Date de fin de période de conservation	Aucune période de conservation	3 mai 2026	Aucune période de conservation
Nombre d'actions définitivement attribuées à la date du présent document	59 000	13 000	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques à la date du présent document	24 000	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes à la date du présent document	0	0	106 000

Ces attributions gratuites d'actions représentent 1,23% du capital social à la date du présent rapport.

Par ailleurs, aucune attribution de bons de souscriptions d'actions et aucune attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

### 3.2.2 Emprunts

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté au cours de l'exercice.

### 3.2.3 Trésorerie

Se reporter aux comptes sociaux.

## 3.3 Présentation des comptes sociaux et autres informations financières

### 3.3.1 Exposé sur les résultats économiques et financiers de la Société

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 4 878 809 euros contre 3 650 866 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 4 904 154 euros contre 3 669 788 euros au titre de l'exercice précédent.  
Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 4 634 610 euros contre 3 516 788 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 269 544 euros contre 153 010 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 298 881 euros contre 1 772 354 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 035 748 euros contre 776 063 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 794 173 euros contre (1 410) euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 2 063 717 euros contre 151 601 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (190 179) euros de l'impôt sur les bénéfices de 336 270 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 537 267 euros contre un bénéfice de 234 415 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 30 539 129 euros contre 28 575 741 euros pour l'exercice précédent.

### 3.3.2 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

### 3.3.3 Affectation du résultat

Proposition d'affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 1 537 267 euros et le poste « autres réserves » présente un solde créditeur de 1 213 765 euros.

Par conséquent, conformément au deuxième alinéa de l'article L.232-11 du Code de commerce, nous vous proposons d'affecter ce résultat et une mise en distribution du poste « autres réserves » de la manière suivante :

<b>Résultat bénéficiaire de l'exercice</b>	<b>1.537.267 €</b>
Dotation à la réserve légale	80.000 €
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>1.457.267 €</b>
Prélèvement sur le poste « autres réserves »	89 721,94 €
<b>Dividende<sup>2</sup> (0,18 € par action)</b>	<b>1.546.988,94 €</b>
Solde du poste « autres réserves »	1.124.043,71 €

### 3.3.4 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des précédents exercices, ont été les suivantes :

2. Le dividende proposé représente 24,47 % du résultat net consolidé de l'exercice.

Exercice	Dividende distribué (total)	Montant éligible à l'abattement	Dividende unitaire
2021/2022	300 803,4 €	300 803,4 €	0,035 €
2022/2023	300.803,4 €	300.803,4 €	0,035 €
2023/2024	687.550,64 €	687.550,64 €	0,08 €

### 3.3.5 Dépenses non déductibles fiscalement

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé présentent des charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39 4° du Code général des impôts, à hauteur de 6 203 euros.

Il sera donc proposé aux actionnaires, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, d'approuver le montant de ces dépenses et charges visées à l'article 39 4° dudit code.

### 3.3.6 Délais de paiement clients et fournisseurs

En application des dispositions de l'article D.441-6 II du Code de commerce, la décomposition des délais de paiement, à l'égard des fournisseurs et clients, par date d'échéance est présenté dans les tableaux figurant en Annexe 1 du présent rapport.

### 3.3.7 Tableau des résultats des 5 derniers exercices

Est joint en Annexe 2 au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 du Code de commerce.

### 3.3.8 Prêt inter-entreprises

Aucun prêt inter-entreprises visés à l'article L.511-6 du Code monétaire et financier n'a été consenti par la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

### 3.3.9 Ajustement des bases de conversions de titres

Néant

## 3.4 Présentation des comptes consolidés

Au 30 septembre 2025, le périmètre de consolidation d'Omer-Decugis & Cie comprenait les sociétés suivantes :

- SIIM – Société Internationale d'Importation, détention de 100% du capital social.
- Bratigny, détention de 100% du capital social par notre filiale SIIM.
- OD Ressources, détention de 100% du capital social.
- SIIM SPAIN (société de droit espagnol), détention de 96% du capital social.
- Vergers du nord (société de droit ivoirien), détention de 80% du capital social.
- Agroselvatica (société de droit équatorien), détention de 30% du capital social.
- Sopromat (société de droit ivoirien), détention de 69% du capital social.
- Champaris (société de droit français), détention de 100% du capital social.
- EMA'S (société de droit danois), détention de 100% du capital social.
- EMA'S NL (société de droit hollandais), détention de 100% du capital social.
- SIIM CI (société de droit ivoirien), détention de 100% du capital social.

Les comptes consolidés du groupe Omer-Decugis & Cie sont établis conformément au règlement 2020-01 de l'ANC relatif aux comptes consolidés applicable pour la première fois pour l'exercice ouvert au 1er octobre 2021.

L'exercice clos le 30 septembre 2025 se traduit par :

- un chiffre d'affaires consolidé de 284 848 467 euros contre 246 954 537 euros au titre de l'exercice précédent.
- un résultat d'exploitation consolidé de 9 050 676 euros contre 4 056 844 euros au titre de l'exercice précédent.
- un résultat financier consolidé de (793 433) euros contre (597 381) euros au titre de l'exercice précédent.
- un résultat exceptionnel consolidé de (289 465) euros contre (205 090) euros au titre de l'exercice précédent.
- un résultat net consolidé de 6 321 651 euros contre 2 943 403 euros au titre de l'exercice précédent.

## 3.5 Gouvernement d'entreprise

### 3.5.1 Les organes de direction et d'administration

#### 3.5.1.1 Le Conseil d'administration

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

<b>Président-directeur général :</b>	Vincent OMER-DECUGIS
<b>Administrateurs :</b>	Henri BEAULIEU, Ingo BLÖINK, Youssef CAMARA Audrey CHECCHINI, Florence FITE-CUCCINIELLO, Ana MARTIN, Matthieu NICOLAS

Le Groupe a choisi le Code Middlednext comme code de gouvernance de référence.

#### 3.5.1.2. Compte-rendu de l'activité du Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé

Le procès-verbal de chaque réunion est établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un membre.

Le Conseil d'administration a procédé, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, à une évaluation de son fonctionnement et de la préparation de ses travaux, conformément à la recommandation n°11 du Code Middlednext.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à 3 reprises aux jours et mois listés ci-après.

Date de réunion du Conseil d'administration	Nombre d'administrateurs présents ou représentés	Taux de participation
24 janvier 2025	7	88%
20 mars 2025	6	75%
18 juillet 2025	6	88%

A l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration examinera le résultat des votes et se prononcera sur l'éventualité d'une communication à ce sujet.

### 3.5.1.3 Les Comités

A la date du présent rapport, il existe trois Comités instaurés par le Conseil d'administration :

#### **Comité de Gouvernance et Rémunération**

Ingo BLÖINK (Président)  
Matthieu NICOLAS

#### **Comité d'Audit**

Florence FITE-CUCCINELLO (Présidente)  
Ingo BLÖINK

#### **Comité RSE**

Ana MARTIN CASTILLO  
Youssef CAMARA

### 3.5.1.4 La Direction – Comité exécutif

Président-directeur général : Vincent OMER-DECUGIS  
Directrice des ressources humaines : Sylvie BICAN  
Directrice SIIM Spain, en charge du développement européen : Ana MARTIN  
Directrice technique : Vérane MORENO  
Directeur général d'EMA'S A/S : Kenneth BLICHER  
Directeur général BRATIGNY : Boris RICHEUX  
Directeur administratif et financier : Robin ZARAGOZA  
Directeur des opérations : Éric SILLARI  
Directeur commercial opérationnel : Grégoire FANOST  
Secrétaire général : Jean – François VALLET

### 3.5.2 Mandats des Commissaires aux comptes

La société **CABINET FOUCAULT**, a été renouvelée en qualité de co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale ordinaire du 06 mars 2025, jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2030.

La société **CADERAS MARTIN**, a été renouvelée en qualité de co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale ordinaire du 29 mars 2021, jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026.

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clôturé le 30 septembre 2025 pour l'ensemble des sociétés du Groupe est de 186 559 euros et se répartit comme suit :

MONTANTS EN € HT	CABINET FOUCAULT	CADERAS MARTIN
<b>MISSION LÉGALE</b>	51 185 €	135 374 €
<b>AUTRES MISSIONS DONT SACC</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	51 185 €	135 374 €

### 3.5.3 Contrôle des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux comptes.

### 3.5.4 Certification des informations en matière de durabilité

Il est rappelé que lors de l'assemblée du 6 mars 2025 le CABINET FOUCAULT a été nommé, pour trois exercices à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2025, comme Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité.

### 3.5.5. Gouvernance de la société

A la date du présent rapport, la Société se réfère au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, tel que publié en septembre 2021 par Middlednext. Elle améliore également ses principes en matière de contrôle interne en s'inspirant du cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites publié par l'AMF le 22 juillet 2010.

Le tableau ci-dessous présente la position de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code Middlednext à la date du présent rapport :

Recommandations du Code MiddleNext	Appliqué	Non appliqué
<b>Le pouvoir de « surveillance »</b>		
R1 : Déontologie des membres du Conseil	X	
R2 : Conflits d'intérêts	X	
R3 : Composition du Conseil – Présence des membres indépendants au sein du Conseil	X	
R4 : Information des membres du Conseil	X	
R5 : Formation des membres du Conseil	X <sup>(1)</sup>	
R6 : Organisation des réunions du Conseil et des Comités	X	
R7 : Mise en place des Comités	X <sup>(2)</sup>	
R8 : Mise en place d'un comité spécialisé sur la Responsabilité sociale/sociétale et environnementale des entreprises (RSE)	X	
R9 : Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil	X <sup>(3)</sup>	
R10 : Choix de chaque membre du Conseil	X	
R11 : Durée des mandats des membres du Conseil		X <sup>(4)</sup>
R12 : Rémunérations des membres du Conseil	X	
R13 : Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil	X	
R14 : Relations avec les actionnaires	X	
<b>Le pouvoir exécutif</b>		
R15 : Politique de diversité et d'équité au sein de l'entreprise	X	
R16 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X <sup>(5)</sup>	
R17 : Préparation de la succession des dirigeants	X	
R18 : Cumul contrat de travail et mandat social	X	
R19 : Indemnités de départ	X	
R20 : Régime des retraites supplémentaires	X	
R21 : Stock-options et attributions gratuites d'actions	X	
R22 : Revue des points de vigilance	X	

(1) A la date du présent rapport, des plans de formation sont actuellement en place au sein de la Société.

(2) A la date du présent rapport, la Société a mis en place trois comités : un comité de gouvernance et de rémunération, un comité d'audit et un comité RSE.

(3) Le règlement intérieur du Conseil d'administration modifié par le Conseil le 24 janvier 2025 peut être consulté au siège social de la Société.

(4) La recommandation R11 du Code Middlednext selon laquelle il est recommandé que le renouvellement des mandats d'administrateurs de la Société soit échelonné n'est pas suivie par la Société. En effet, celle-ci estime qu'en raison de sa taille, cette recommandation n'est pas appropriée à la situation de la Société.

(5) Concernant le ratio d'équité prévu à la recommandation R16, il est au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 de 16,92<sup>3</sup> pour Monsieur Vincent OMER-DECUGIS.

3. Calcul du ratio : montant de la rémunération totale au numérateur et SMIC de l'année de référence au dénominateur.

### 3.5.6. Politique de diversité et d'équité

L'entreprise durable est une entreprise inclusive. La politique sociale du Groupe, qui suit la vie du collaborateur, dès les phases de recrutement jusqu'à son départ de l'entreprise, rejette vivement toute forme de discrimination, telle que précisée par la loi française (cf. article L.1132-1 du Code du travail) et les conventions internationales auxquelles adhère la France. Au contraire, elle s'attache à favoriser et à promouvoir la diversité au sein des équipes.

#### Favoriser la diversité dans les équipes

Le groupe Omer-Decugis & Cie promeut depuis toujours la diversité des origines, des formations, des profils et des parcours au sein de ses équipes. Près d'une vingtaine de nationalités sont représentées dans le Groupe.

Par ailleurs, le Groupe embauche et intègre depuis toujours des collaborateurs étrangers. Sensibilisé aux difficultés rencontrées par ces derniers pour être en règle avec l'administration, il les accompagne dans le renouvellement éventuel de leur titre de séjour et s'engage à remplir toutes les conditions administratives favorisant ce renouvellement (attestations, paiement de la taxe employeur...). Il s'attache également à leur apporter tout le soutien nécessaire, notamment administratif, pour favoriser leur insertion complète dans la société.

#### L'inclusion au cœur de la société

Le Groupe a initié une démarche volontariste à l'égard de la question du handicap avec la volonté de satisfaire à ses obligations d'entreprise responsable et d'intégrer plusieurs collaborateurs en situation de handicap. Son objectif prioritaire quantitatif est d'atteindre les 6% de sa masse salariale. L'objectif qualitatif est de normaliser la présence du handicap dans l'entreprise, via notamment une démarche de sensibilisation des collaborateurs. Par ailleurs, le Groupe met à disposition de ses collaborateurs en situation de handicap les aménagements nécessaires au bon déroulement de leur carrière au sein de l'entreprise (ex. : présence d'une interprète en langue des signes à l'occasion des EAE des collaborateurs concernés).

#### Promouvoir l'égalité entre les sexes

Le Groupe a toujours été vigilant afin d'assurer l'égalité de traitement entre ses collaborateurs, quel que soit leur sexe, mais aussi afin de promouvoir l'embauche de femmes dans un secteur qui était traditionnellement peu féminisé. Cela s'est traduit par une féminisation progressive de l'effectif durant la dernière décennie.

#### Favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi en privilégiant une logique territoriale

Depuis 2016, le Groupe s'est engagé à favoriser l'insertion sociale de personnes éloignées de l'emploi et intégrées au programme d'insertion professionnelle du Potager de Marianne, le chantier d'insertion du Groupe SOS (anciennement chantier d'insertion d'ANDES) implanté sur le MIN de Rungis.

Dans cet engagement, le Groupe s'engage a minima à recruter chaque année des stagiaires du Potager de Marianne, et à leur proposer un emploi à durée indéterminée en cas de périodes de stage concluantes d'un côté comme de l'autre.

#### Favoriser l'accueil des stagiaires en entreprise

L'accueil des stagiaires est une démarche d'ouverture et d'engagement du Groupe. Cela représente une occasion de présenter et de faire connaître son activité à un jeune public tout en lui permettant d'avoir une première expérience professionnelle adaptée à sa scolarité (stage obligatoire de découverte de l'entreprise (classe de 3ème), stage d'initiation, stage opérationnel, stage de reconversion professionnelle...). C'est aussi l'opportunité pour les collaborateurs de l'entreprise de partager leur quotidien professionnel et de motiver des vocations ou des souhaits d'orientation.

### 3.5.7 Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme

Dans le cadre des Règles Euronext Growth® en vigueur, il est précisé que la Société, ses dirigeants et mandataires sociaux respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Par ailleurs, la Société, ses dirigeants et mandataires sociaux ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

### 3.5.8. Procédure de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

La Société a mis en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière dont notamment :

- le suivi des projets qui permet de s'assurer de la rentabilité des projets et la comptabilisation à l'avancement ;
- le contrôle et le suivi de facturation (effectué par la directrice comptable) ;
- le contrôle de la trésorerie, faisant l'objet d'un reporting mensuel, afin d'anticiper les besoins en trésorerie ;
- le contrôle de la comptabilité fournisseur (vérification de cohérence de la commande et du prix pratiqué) ;
- la fonction comptable et financière, la comptabilité générale et la revue fiscale sont gérées en interne. La gestion de la paie est assurée par un prestataire extérieur. L'intégration des données comptables et leur analyse est effectuée en interne par la directrice comptable.

## 3.6 Informations relatives aux titres de la Société

### 3.6.1 Actionnariat au 30 septembre 2025

Actionnaires	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote <sup>(2)</sup>	% de détention des droits de vote
Lescot <sup>(1)</sup>	5 694 000	66,25%	11 388 000	79,61 %
Vincent OMER-DECUGIS	123 353	1,44%	246 706	1,72%
Flottant	2 674 467	31,12 %	2 670 169	18,67%
Actions auto-détenues	102 563	1,19 %	-	0%
<b>Total</b>	<b>8 594 383</b>	<b>100%</b>	<b>14 304 875</b>	<b>100%</b>

(1) Lescot est une société civile, au capital de 53 585 980 €, dont le Président est Monsieur Vincent OMER-DECUGIS.

(2) Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

### 3.6.2 Modifications de la détention des actionnaires significatifs au cours de l'exercice

Se reporter en sections 3.6.5 et 3.6.6 du présent document.

### 3.6.3 Actionnariat des salariés

Néant

### 3.6.4 Opérations réalisées par la Société sur ses propres titres

#### 3.6.4.1. Opérations réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité

Un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI a été mis en œuvre entre la Société et la Société de Bourse GILBERT DUPONT le 16 juin 2021.

Ce contrat de liquidité a pris effet le 13 juillet 2021 et a été conclu conformément à la décision de l'Autorité des marchés financiers n° 2021-01 du 22 juin 2021, applicable depuis le 1er juillet 2021, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Au 31 décembre 2025, la situation du contrat de liquidité avec la Société de Bourse GILBERT DUPONT était la suivante :

- Nombre d'actions : 9 989 actions
- Solde en espèces du compte de liquidité : 78 144,30 €

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du code de commerce, le tableau ci-après fournit les informations requises sur les opérations réalisées dans ce cadre au cours de l'exercice 2024/2025 :

	<b>ACHAT</b>	<b>VENTE</b>
Nombre d'actions	175 721	165 732
Montant en capitaux	966 205,96 €	981 573,10 €
Cours moyen	5,50 €	5,92 €

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 30 juin 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 10 869
- Solde en espèces : 69 782,29 €

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat de liquidité les moyens suivants ont été mis à disposition :

- Nombre d'actions : 0
- Solde en espèces : 200 000,00 €

En dehors du contrat de liquidité, la Société détenait au 30 septembre 2025, 89 000 actions (dont 72 000 actions livrées aux bénéficiaires d'actions gratuites (AGA-2022-1 et AGA-2024-1), définitivement attribuées le 1er octobre 2025) dans le cadre de son programme de rachat d'actions décrit ci-après.

### 3.6.4.2. Autres opérations sur les titres de la Société dans le cadre d'un programme de rachats d'actions

L'Assemblée Générale du 6 mars 2025, dans sa septième résolution, a conféré au Conseil d'administration, pour une période de dix-huit (18) mois, l'autorisation de procéder à l'achat d'actions de la Société, à tout moment, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social.

Le rachat de la Société de ses propres actions a pour finalité :

- la mise en œuvre de plans d'options d'achat d'actions, de plans d'attribution gratuite d'actions, d'opérations d'actionnariat salarié réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, conformément aux dispositions légales en vigueur, ou d'allocation d'actions au profit des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;
- leur utilisation dans le cadre de toute opération de couverture des engagements de la Société au titre d'instruments financiers portant notamment sur l'évolution du cours des actions de la Société ;
- la conservation des actions et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- l'annulation totale ou partielle des actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action) ;
- l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, en conformité avec la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par l'AMF et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Ces opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront être effectuées par tous moyens, c'est-à-dire sur le marché ou de gré à gré, dans les limites permises par la réglementation en vigueur. Ces opérations pourront intervenir à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, y compris en période d'offre publique, sous réserves des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le prix maximum d'achat par action par la Société de ses propres actions ne devra pas excéder vingt-cinq euros (25 €). Il est précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital social avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le montant maximum des fonds destinés au programme de rachat d'actions s'élève à quatre millions (4 000 000) d'euros, net de frais.

Afin de mettre en œuvre ce programme de rachat d'actions, la Société a confié à GILBERT DUPONT un mandat portant sur l'acquisition, aux dates que ce dernier jugera opportunes, d'actions ordinaires de la Société<sup>4</sup>.

La répartition par objectifs des actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions au 30 septembre 2025 est la suivante :

Objectifs de rachat	Nombre d'actions
La mise en œuvre de plans d'options d'achat d'actions, de plans d'attribution gratuite d'actions, d'opérations d'actionnariat salarié réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, conformément aux dispositions légales en vigueur, ou d'allocation d'actions au profit des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées	89 000*
La remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	0
Leur utilisation dans le cadre de toute opération de couverture des engagements de la Société au titre d'instruments financiers portant notamment sur l'évolution du cours des actions de la Société	0
La conservation des actions et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport	0
L'annulation totale ou partielle des actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action)	0
L'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, en conformité avec la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers	20 191
La mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par l'AMF et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur	0
<b>TOTAL</b>	<b>109 191</b>

\* Dont 72 000 actions livrées aux bénéficiaires d'actions gratuites (AGA-2022-1 et AGA-2024-1), définitivement attribuées le 1<sup>er</sup> octobre 2025.

### 3.6.5 Franchissement de seuil

Néant

### 3.6.6 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société

A la connaissance de la Société, aucun dirigeant ou mandataire social n'a déclaré avoir effectué d'opérations sur les titres de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Postérieurement à la clôture, les opérations suivantes ont été déclarées :

Identité du dirigeant	Date de la transaction	Instrument financier	Nature de l'opération	Nombre de titres acquis	Prix unitaire en €
Audrey Checchini (Administratrice)	1 <sup>er</sup> octobre 2025	Action	Attribution définitive d'AGA	3 000	0
Ana Martín (Administratrice)	1 <sup>er</sup> octobre 2025	Action	Attribution définitive d'AGA	10 000	0

4. Cf. Communiqué de presse en date du 11 mars 2024, disponible sur le site internet de la Société.

### 3.6.7 Autocontrôle et participations croisées

Nous vous rappelons que les sociétés dans lesquelles nous détenons des participations ne détiennent aucune part du capital de notre société. De même, notre société ne détient aucune part du capital de l'un de ses actionnaires personnes morales.

Enfin aucune des sociétés que notre société contrôle directement ou indirectement ne détient une participation dans le capital de notre société.

### 3.6.8. Evolution du cours de bourse

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth® Paris depuis le 18 juin 2021.

Nombre d'actions cotées au 30/09/2025	<b>8 594 383</b>
Cours le plus haut du 1 <sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025	8,60 € en clôture
Cours le plus bas du 1 <sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025	3,92 € en clôture
Volume moyen quotidien du 1 <sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025	9 789
Code ISIN	FR0014003T71

### 3.7 Annexes au rapport de gestion

Annexe 1 : Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (tableau prévu au II de l'article D. 441-4)

Omer Decugis & Cie	Article D. 441-II : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441-II : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre cumulé de factures concernées	346						3					
Montant cumulé des factures concernées (préciser HT ou TTC)	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC
	84.75	1 156 454.46	1 031 746	113 055.22	18 341.92	2 319 597.60			1 050 043.80			1 050 043.80
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année (préciser : HT ou TTC)	% TTC	% TTC	% TTC	% TTC	% TTC	% TTC						
	0.0036	49.85	44.47	4.87	0.79	99.99						
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année (préciser : HT ou TTC)							% TTC	% TTC	% TTC	% TTC	% TTC	% TTC
									100			100
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues	Néant						Néant					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	Néant						Néant					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul	☐ Délais contractuels : Date de facture à vue						☐ Délais contractuels : (préciser)					

Annexe 2 : tableau des résultats des 5 derniers exercices

	30/09/25	30/09/24	30/09/23	30/09/22	30/09/21
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	8 594 383	8 594 383	8 594 383	8 594 383	8 594 383
Nbre des actions ordinaires existantes	8 594 383	8 594 383	8 594 383	8 594 383	8 594 393
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 878 808	3 650 866	3 805 673	3 441 086	2 494 000
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 063 716	151 600	186 297		46 006
Impôts sur les bénéfices	336 270	(114 578)	(263 953)	(77 409°)	(29 737)
Participation des salariés au titre de l'exercice					-
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 537 267	234 415	414 944	1 133 765	56 124
Résultat distribué	1 537 267	234 415	300 803	300 803	56 124
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.2401	0,0314	0,0216	0,1319	0,006
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.1788	0.0272	0,0482	0,1319	0,006
Dividende distribué à chaque action	0.18	0,08	0.035	0,035	0,035
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	39	32	32	30	17
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 298 880	1 772 354	1 802 924	1 658 390	1 284 093
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

## 4/ RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 4.1 Liste des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social durant l'exercice

#### Liste des mandats sociaux

Nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société.

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Echéance du mandat	Fonctions exercées dans la Société	Autres mandats actuellement exercés dans d'autres sociétés
Vincent OMER-DECUGIS	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026	Président-directeur général	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bratigny (Président)</li> <li>• SIIM (Président)</li> <li>• Médisanté (Administrateur)</li> <li>• Terrasol SA (Administrateur)</li> <li>• Agroeden SA (Administrateur)</li> <li>• Vergers du Nord (Administrateur)</li> <li>• Sodipex (Administrateur)</li> <li>• Vergers du Bandama (Président)</li> <li>• Rungis Groupement Employeur (Administrateur)</li> <li>• Union des Entrepôts de Paris Rungis (Président)</li> <li>• Union Française des Mûrisseurs de Bananes (Président)</li> <li>• Fondation LOD (Président)</li> <li>• EMA'S (Administrateur)</li> <li>• Champaris (Président)</li> <li>• SEMMARIS (Administrateur et membre du comité de gouvernance et de rémunération)</li> <li>• LESCOT (Président)</li> <li>• Colead (Administrateur, Trésorier)</li> <li>• Maison de la Miséricorde Divine (Administrateur, Trésorier)</li> <li>• SCI Leseney (co-gérant)</li> <li>• SCI Flandres (gérant)</li> </ul>
Henri BEAULIEU	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026	Administrateur	HB Consulting (Gérant) Fondation LOD (Administrateur)
Florence FITE-CUCCINIELLO	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026	Administratrice indépendante Présidente du comité d'audit	Néant.
Matthieu NICOLAS	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026	Administrateur Membre du comité de gouvernance et de rémunération	Néant.

Ingo BLOÏNK	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026	Administrateur indépendant Président du comité de gouvernance et de rémunération Membre du comité d'audit	Néant.
Ana MARTIN	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026	Administratrice Membre du comité RSE	Exoticana SL (Administratrice) Fondation LOD (Administratrice)
Audrey CHECCHINI	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026	Administratrice	Néant.
Youssef CAMARA	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2026	Administrateur	CITEO Médiation (administrateur)

## 4.2 Conventions réglementées

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Les conventions courantes suivantes se sont poursuivies :

### **- Convention de prestations d'animation et de prestations techniques avec la société SIIM :**

Dirigeants concernés : Vincent Omer-Decugis

Nature et objet : Convention d'assistance

Modalités : les redevances versées par la société SIIM s'élèvent à 3 751 479 euros au 30 septembre 2025 et correspondent à une rémunération fixe prévue par la convention d'assistance signée le 19 janvier 2022. Cette convention a pris effet rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 et est conclue pour une année, renouvelable tacitement.

### **- Convention de prestations d'animation et de prestations techniques avec la société Bratigny :**

Dirigeants concernés : Vincent Omer-Decugis

Nature et objet : Convention d'assistance

Modalités : les redevances versées par la société Bratigny s'élèvent à 1 007 136 euros au 30 septembre 2025 et correspondent à une rémunération fixe prévue par la convention d'assistance signée le 19 janvier 2022. Cette convention a pris effet rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 et est conclue pour une année, renouvelable tacitement.

### **- Convention de prestations d'animation et de prestations techniques avec la société OD Ressources :**

Dirigeants concernés : Vincent Omer-Decugis

Nature et objet : Convention d'assistance

Modalités : les redevances versées par la société OD Ressources s'élèvent à 120 193 euros au 30 septembre 2025 et correspondent à une rémunération fixe prévue par la convention d'assistance signée le 19 janvier 2022. Cette convention a pris effet rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 et est conclue pour une année, renouvelable tacitement.

### **- Convention de gestion centralisée de trésorerie avec les sociétés SIIM – SOCIETE INTERNATIONALE D'IMPORTATION, BRATIGNY, OD RESSOURCES et SIIM SPAIN SL.**

### 4.3 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires

Les résolutions concernant l'achat par la Société de ses propres actions, l'émission de valeurs mobilières ou la réduction du capital approuvées par l'assemblée générale de la Société et en vigueur à la date du présent rapport sont synthétisées ci-dessous :

Objet de la résolution AG du 6 mars 2025	Durée	Plafonds	Mise en œuvre au cours de l'exercice 2024-2025
Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce	18 mois	10% du capital social	Mise en œuvre dans le cadre (i) du contrat de liquidité et (ii) d'un programme de rachat d'actions
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	26 mois	6.000.000 euros en nominal pour les augmentations de capital <sup>(1)</sup> 30.000.000 euros en nominal pour les titres de créance <sup>(2)</sup>	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou à l'attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires sans bénéficiaire désigné et par offre au public	26 mois	6.000.000 euros en nominal pour les augmentations de capital <sup>(1)</sup> 30.000.000 euros en nominal pour les titres de créance <sup>(2)</sup>	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou à l'attribution de titres de créance, par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier et dans la limite de 30% du capital social par an avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires	26 mois	30% du capital et 6.000.000 euros en nominal pour les augmentations de capital <sup>(1)</sup> 30.000.000 euros en nominal pour les titres de créance <sup>(2)</sup>	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou à l'attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires <sup>(3)</sup>	18 mois	6.000.000 euros en nominal pour les augmentations de capital <sup>(1)</sup> 30.000.000 euros en nominal pour les titres de créance <sup>(2)</sup>	Néant

Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter, dans la limite de 15% le nombre de titre émis conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, en application des quatre résolutions précédentes, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas	26 mois (étant précisé que la présente autorisation devra être mise en œuvre dans les trente (30) jours de la clôture de la souscription de chaque augmentation de capital décidée dans le cadre d'une des quatre résolutions précédentes).	15% de l'émission initiale réalisée en vertu d'une des quatre résolutions qui précèdent s'imputant sur le plafond global prévu par la Seizième Résolution	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise	26 mois	3% du capital social	Néant
Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions	38 mois	10% du capital social s'imputant sur le plafond global prévu par la Seizième Résolution	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue de procéder à des réductions de capital par annulation d'actions	18 mois	10% du capital social	Néant

(1) le montant nominal des augmentations de capital autorisées s'imputera sur le montant du plafond global de 6.000.000 euros de nominal (Seizième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 6 mars 2025).

(2) le montant nominal des obligations et autres titres de créances autorisés s'imputera sur le montant du plafond global de 30.000.000 euros de nominal (Seizième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 6 mars 2025)

(3) Les catégories de personnes sont les suivantes :

- des sociétés d'investissement et fonds d'investissement de droit français ou de droit étranger (en ce compris, sans limitation, tout fonds d'investissement ou sociétés de capital-risque, notamment tout FPCI, FCPR, FIP ou holding) investissant à titre habituel dans le secteur de l'agro-alimentaire, participant à l'émission pour un montant unitaire d'investissement supérieur à 100.000 euros (prime d'émission incluse) ; et
- des sociétés intervenant dans le secteur de l'agro-alimentaire, prenant une participation dans le capital de la Société à l'occasion de la signature d'un accord avec la Société, pour un montant unitaire d'investissement supérieur à 100.000 euros (prime d'émission incluse).

## 4.4 Modalités d'exercice de la Direction Générale

Conformément à l'article L 225-37-4 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

En conséquence Monsieur Vincent Omer-Decugis assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

Cette décision a été prise pour une durée de six exercices par le Conseil d'administration du 8 janvier 2021 (soit jusqu'au 7 janvier 2027).



## 5.COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2025

### Tables des matières

5.1 Etats financiers .....	35
5.2 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation .....	40
5.3 Périmètre de consolidation .....	49
5.4 Détail des comptes de bilan.....	50
5.5 Détail du compte de résultat .....	56
5.6. Autres informations annexes.....	61

## 5.1 Etats financiers

### 5.1.1 Bilan consolidé

		Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
	Notes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4.1	7 246 852	7 281 438
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	4.1	1 002 831	949 437
Immobilisations corporelles	4.2	13 013 117	12 739 286
Immobilisations financières	4.3	8 738 480	8 957 280
Titres mis en équivalence	4.4	214 202	244 142
<b>Total Actif Immobilisé</b>		<b>29 212 651</b>	<b>29 222 146</b>
Stocks et en-cours	4.5	9 523 925	9 760 020
Clients et comptes rattachés	4.6	26 625 265	22 929 927
Autres créances et comptes de régularisation	4.7 & 4.8	12 099 112	6 675 243
Valeurs mobilières de placement		30 000	
Disponibilités		3 445 787	3 834 681
<b>Total Actif Circulant</b>		<b>51 724 089</b>	<b>43 199 871</b>
<b>Total Actif</b>		<b>80 936 740</b>	<b>72 422 017</b>
Capital		8 594 383	8 594 383
Primes		15 561 980	15 561 980
Réserves et résultats consolidés		13 825 885	8 239 773
Autres		-546 507	-604 457
<b>Total Capitaux Propres</b>	1.3 & 4.9	<b>37 435 741</b>	<b>31 791 679</b>
Intérêts minoritaires	1.3	188 921	393 028
Provisions	4.10	1 152 706	1 080 580
Emprunts et dettes financières	4.11	4 419 223	5 889 898
Fournisseurs et comptes rattachés	4.12	29 705 054	26 924 061
Autres dettes et comptes de régularisation	4.8 & 4.13	8 035 096	6 342 772
<b>Total Dettes</b>		<b>42 159 372</b>	<b>39 156 731</b>
<b>Total Passif</b>		<b>80 936 740</b>	<b>72 422 017</b>

## 5.1.2 Compte de résultat consolidé

	Notes	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Chiffre d'affaires	5.1	284 848 467	246 954 537
Autres produits d'exploitation	5.2	494 833	673 489
Achats consommés	5.3	-256 214 058	-225 089 358
Charges de personnel	5.4	-16 148 354	-14 533 662
Autres charges d'exploitation	5.5	-329 532	-296 513
Impôts et taxes		-707 293	-1 024 824
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	5.6	-2 893 387	-2 626 824
<b>Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>9 050 676</b>	<b>4 056 844</b>
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	2.2	0	0
<b>Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>9 050 676</b>	<b>4 056 844</b>
Charges et produits financiers	5.7	-793 433	-597 381
Charges et produits exceptionnels	5.8	-289 465	-205 090
Impôt sur les résultats	5.9	-1 626 318	-322 703
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>6 341 460</b>	<b>2 931 670</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	4.4	-19 809	11 733
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>6 321 651</b>	<b>2 943 403</b>
Intérêts minoritaires		-12 626	24 607
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>6 309 025</b>	<b>2 968 010</b>
Nombre d'actions en circulation		8 594 383	8 594 383
Résultat par action (en Euros)		0,73	0,35
Résultat dilué par action (en Euros)		0,73	0,35

### 5.1.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Réserves de conversion	Titres d'auto contrôle	Autres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f=d+e)	(g=a+b+c+f)	
<b>Situation à la clôture de l'exercice 30 sept. 2024</b>	8 594 383	15 561 980	8 239 773	8 459	-612 916	-604 457	31 791 679	393 028
Dividendes versés			-687 550				-687 550	
Augmentation de capital							0	
Variation de l'auto-contrôle (1)					68 623	68 623	68 623	
Variation des taux de change				-10 673		-10 673	-10 673	
Résultat de la période			6 309 025				6 309 025	12 626
Variations de périmètre (2)								-216 733
Autres mouvements (dont subventions d'investissement)			-35 363				-35 363	
<b>Situation à la clôture de l'exercice 30 sept. 2025</b>	8 594 383	15 561 980	13 825 885	-2 214	-544 293	-546 507	37 435 741	188 921

(1) Les titres d'autocontrôle acquis au cours des exercices antérieurs ont totalisé 102 563 actions au 30 septembre 2025 pour un coût d'entrée de 494 144 €, soit une valeur de 4,82 € par action. Conformément à la réglementation comptable, la valeur de ces titres a été déduite des capitaux propres consolidés. 72 000 de ces actions ont été distribuées gratuitement aux salariés au 30 septembre 2025. (Cf. §4.9)

(2) La différence avec le montant de 544 293 €, soit 50 149 €, représente le cumul des plus ou moins-values enregistrées depuis l'origine sur les cessions d'actions propres dans le cadre du contrat de liquidité. En effet, cet impact est neutralisé au compte de résultat par l'enregistrement de la contrepartie en variation des capitaux propres et ce conformément aux retraitements de consolidation prévus par les dispositions réglementaires.

Correspond principalement à l'acquisition d'une participation complémentaire de 20% dans la société Vergers du Nord, consolidée en intégration globale.

### 5.1.4 Tableau de flux de trésorerie consolidés

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte à partir du résultat net total des sociétés intégrées.

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Résultat net des entreprises intégrées	6 341 460	2 931 670
Elimination des amortissements et provisions	2 629 234	2 699 907
Elimination de la variation des impôts différés	-8 046	-6 509
Elimination des plus ou moins values de cession	7 157	-15 523
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>	<b>8 969 805</b>	<b>5 609 545</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)	-4 301 327	797 329
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>4 668 478</b>	<b>6 406 874</b>
Acquisitions d'immobilisations	-4 150 995	-3 576 351
Cessions d'immobilisations (2)	1 475 535	1 911 368
Incidence des variations de périmètre (3)	-221 642	-1 145 053
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 897 102</b>	<b>-2 810 036</b>
Dividendes versés par la société mère	-679 567	-299 000
Dividendes versés aux minoritaires		
Subventions d'investissements reçues		
Augmentations (réductions) de capital		-61 572
Emissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-1 440 650	-1 811 422
Cession (acq.) nette actions propres	20 218	-362 349
Variation nette des concours bancaires		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-2 099 999</b>	<b>-2 534 343</b>
Reclassement des intérêts courus sur concours bancaires		-72 104
Incidence de la variation des taux de change	-246	-150
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-328 869</b>	<b>990 241</b>
Trésorerie d'ouverture	3 742 652	2 752 411
Trésorerie de clôture	3 413 783	3 742 652

(1) & (3) : cf. note suivante 1.5

(2) correspond principalement aux réductions des immobilisations financières présentées au §4.3

### 5.1.5 Décomposition de la variation du besoin en fonds de roulement et de l'incidence des variations de périmètre

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Variation des stocks liée à l'activité	235 911	-2 096 083
Variation des créances de l'actif circulant	-9 113 505	-1 785 304
Variation des dettes du passif circulant	4 576 268	4 678 716
<b>Total de la variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-4 301 327</b>	<b>797 329</b>

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Trésorerie acquise sur entrées de périmètre		1 959 240
Investissement en titres consolidés	-221 642	-3 104 293
<b>Incidence des variations de périmètre</b>	<b>-221 642</b>	<b>-1 145 053</b>

### 5.1.6 Décomposition de la trésorerie nette

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Disponibilités	3 475 787	3 834 681
Concours bancaires courants (1)	0	0
Intérêts courus sur concours bancaires courants	-62 004	-92 029
<b>Total de la trésorerie nette</b>	<b>3 413 783</b>	<b>3 742 652</b>

(1) Ces montants (intérêts courus compris) figurent le cas échéant en dettes financières (cf. note 4.11).

## 5.2 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 5.2.1 Description synthétique du groupe

La société OMER-DECUGIS & CIE est un expert international de la production, du murissage et de la distribution de fruits et légumes frais, reconnu pour son expertise, la qualité de sa supply chain et son engagement en faveur d'une agriculture durable respectueuse des territoires et de ses hommes.

### 5.2.2 Faits significatifs de l'exercice

#### Augmentation de la participation au sein de la société Vergers du Nord

A l'issue de la quatrième cession d'actions, la société Omer-Decugis dispose désormais de 80% des actions et droits de vote de la société Vergers du Nord.

#### Entrée de SIIM Cote d'Ivoire

La société SIIM Cote d'Ivoire, créée en 2025, est entrée dans le périmètre de consolidation au 30 septembre 2025. SIIM Cote d'Ivoire est une filiale à 100% de la société Omer-Decugis & Cie dont la vocation est de fournir des supports techniques et logistiques à nos autres participations en Côte d'Ivoire et de coordonner l'activité du groupe dans la région.

#### Densification des capacités de mûrissage du site de Sorgues

Le Groupe a décidé de densifier significativement les capacités de mûrissage de son site implanté à Sorgues dans le sud de la France. Cette densification, qui a permis de passer de 12 à 19 chambres, a été réalisé grâce au transfert à Sorgues des chambres installées au bâtiment C5 à Rungis que le Groupe conserve désormais comme site de stockage et de conditionnement. Le site de Sorgues dispose désormais d'une capacité totale de mûrissage portée de 17 000 à 28 000 tonnes. Le site dispose par ailleurs du foncier nécessaire à une extension constructive qui permettrait l'agrandissement de la plateforme de 2 500 m<sup>2</sup> et le doublement de sa capacité.

#### Acquisition de 16 nouvelles chambres de mûrissage sur Rungis

Le Groupe a acquis le 4 juin 2025, auprès de la société Greenyard Fresh France, 16 chambres de mûrissage installées dans leur ancien site dorénavant exploité par la société de transport Primever. Cette acquisition stratégique permet ainsi au Groupe de disposer de 36 000 tonnes de capacités de mûrissage supplémentaires à Rungis, tout en renforçant la collaboration avec Primever, leader français du transport de fruits et légumes en froid.

#### Augmentation de la capacité de mûrissage du Groupe

Après ces deux opérations à Sorgues et Rungis destinées à assurer la transition en capacités de mûrissage dans l'attente de la livraison de la plateforme de Dunkerque, le Groupe compte désormais 3 sites de mûrissage en France (I1, DE1 et Sorgues) pour une capacité totale portée de 144 000 tonnes à 174 000 tonnes.

### 5.2.3 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Omer-Decugis & Cie sont établis conformément au règlement 2020-01 de l'ANC.

## 5.2.4 Modalités de consolidation

Conformément au règlement ANC 2020-01, les sociétés retenues pour la consolidation sont celles dont le groupe contrôle directement ou indirectement plus de 20 % des voix, à l'exclusion des sociétés ne présentant pas, par leur taille, un caractère significatif, tant par le chiffre d'affaires que par le total bilan qu'elles représentent par rapport au total de l'ensemble consolidé.

Les comptes des sociétés sur lesquelles Omer-Decugis & Cie exerce, directement ou indirectement, de droit ou de fait, un contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Le cas échéant, les sociétés contrôlées conjointement par plusieurs actionnaires sont intégrées proportionnellement, au pourcentage de contrôle.

Le cas échéant, les sociétés dans lesquelles Omer-Decugis & Cie exerce une influence notable, présumée lorsque la détention est supérieure à 20% du capital, sont mises en équivalence.

Les produits et charges des filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

### Modalités de consolidation

**La méthode d'intégration globale** appliquée consiste à substituer, dans le bilan de la société mère au coût d'acquisition des titres de participation détenus, l'ensemble des éléments actifs et passifs identifiés à leur juste valeur à la date d'acquisition de ces sociétés. A cette occasion, les intérêts minoritaires sont isolés des capitaux propres correspondant aux intérêts de la société consolidante.

**La méthode d'intégration proportionnelle** consiste à substituer, dans le bilan de la société mère au coût d'acquisition des titres de participation détenus, la fraction représentative des intérêts de la société détentrice dans les éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces sociétés.

**La mise en équivalence** consiste à substituer dans le bilan de la société mère au coût d'acquisition des titres, la quote-part de capitaux propres qu'ils représentent dans les sociétés consolidées. La différence est portée dans les capitaux propres de la société mère.

### **Dates de clôture**

Toutes les sociétés consolidées françaises clôturent leurs comptes au 30 septembre de chaque année ainsi que SIIM SPAIN et pour la première fois en 2025, EMA'S AS et EMA'S NL.

Les autres sociétés étrangères clôturent leurs comptes au 31 décembre. Ces sociétés ont établi une situation intermédiaire au 30 septembre 2025.

### **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les bilans des filiales consolidées, n'appartenant pas à la zone Euro, sont convertis au taux de clôture et leurs comptes de résultat ainsi que leurs tableaux des flux de trésorerie sont convertis au taux moyen de la période. L'écart résultant de cette conversion est enregistré dans les capitaux propres consolidés sous la rubrique « Ecart de conversion ».

## 5.2.5 Méthodes et règles d'évaluation

### **A. Principes comptables**

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le Code de commerce, en conformité avec le Règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Toutes les méthodes de référence, lorsqu'elles sont applicables, ont été retenues par le groupe.

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés le 23 janvier 2026 par le conseil d'administration de la Société.

### **B. Continuité d'exploitation**

Les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation. La Société a procédé à une revue de son risque de liquidité et estime disposer des financements nécessaires pour faire face à ses obligations en termes de trésorerie au cours des 12 prochains mois.

### **C. Changement de méthode comptable**

Le seul changement intervenu au cours de l'exercice concerne le mode de calcul de l'EBITDA (cf. section O) qui exclut désormais l'impact des dotations nettes pour dépréciation des comptes clients. Ce changement de mode de calcul de l'EBITDA vise à aligner la pratique du Groupe sur celle de la majorité des groupes cotés afin de faciliter la comparabilité des agrégats consolidés. L'impact est explicité en section R.

**D. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée. Selon le cas, elles sont amorties selon leur durée probable d'utilisation ou pour celles non amortissables, elles font l'objet d'un suivi de valeur pour apprécier à chaque clôture la nécessité d'une éventuelle provision.

**Logiciels**

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation de l'actif sur une durée comprise entre 1 et 5 ans. L'ERP mis en service pendant l'exercice 2021/2022 est amorti sur 5 ans.

**Fonds commercial**

Le groupe Omer-Decugis & Cie via sa filiale Bratigny a fait l'acquisition d'un fonds de commerce dénommé Marcellette au cours de l'exercice 2017. La société Bratigny dispose de 24 portes au sein du bâtiment D2 ; le test de dépréciation appliqué à chaque clôture consiste à appliquer la valeur de marché par porte, ce qui donne un actif net réévalué largement supérieur à la valeur historique du DPA et de celle du fonds de commerce.

**Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont composées :

- Du Droit de Première Accession (DPA) versé au bailleur à l'entrée dans la nouvelle plateforme de la SIIM (bâtiment I1). Ce DPA fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 9 ans.
- Suite à l'entrée de la société Coicault Thomas dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019 suivie de sa fusion absorption par la société Bratigny, des droits attachés aux « Portes » qui ont fait l'objet d'une revalorisation pour un montant de 1.866 K€ compte tenu de leur valeur de marché. Compte tenu des cessions intervenues au premier trimestre 2020 sur une partie de ces portes, à la clôture au 30 septembre 2021 et 30 septembre 2022, les 5 portes conservées ne représentent plus qu'une revalorisation de 1 020 K€.
- Suite à l'entrée de la société Champaris en 2024 (cf. §2.2), de 6 nouvelles portes dans le pavillon D2 représentant une valeur de 3 012 K€.

Se reporter en note 4.1. A chaque clôture, la valeur de ces portes pourra le cas échéant faire l'objet d'une dépréciation dès lors que leur valeur de marché deviendrait inférieure à leur valeur au bilan.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

**E. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. L'amortissement est calculé de manière linéaire ou dégressive sur la durée d'utilisation de l'actif :

Construction	20 à 25 ans en linéaire
Agencements et installations	10 à 20 ans en linéaire
Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans en linéaire
Matériel et outillage	5 à 10 ans en linéaire
Matériel industriel	1 à 10 ans en linéaire
Matériel informatique	1 à 5 ans en linéaire
Matériels de transport	4 à 5 ans en linéaire

**F. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés**

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail ou d'un contrat assimilé et dont la valeur d'origine est jugée significative, sont le cas échéant retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Un contrat est assimilé à un contrat de crédit-bail s'il remplit au moins une des trois conditions suivantes :

1. Le contrat prévoit le transfert de la propriété au preneur au terme de la durée du contrat sur option à des conditions avantageuses qui rendent l'exercice de cette option, très probable
2. La durée du bail recouvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur
3. La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la juste valeur du bien loué à la date de conclusion du bail.

Les immobilisations relatives à ces contrats sont généralement amorties sur les durées de souscription des contrats, lesquelles sont relativement cohérentes avec les durées d'amortissement pratiquées pour les immobilisations acquises en pleine propriété. La dette financière correspondante figure au passif du bilan et fait l'objet d'une charge financière.

Dans le Groupe, les contrats de locations longue durée (qui n'ont pas la nature de contrat de crédit-bail) portent essentiellement sur du matériel roulant et ne remplissent aucune des trois conditions présentées supra ; ils ne sont donc pas retraités.

### G. Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition.

Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur recouvrable appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché ou la valeur d'utilité notamment appréciée au regard de multiple de cash-flows ou de résultats.

Pour les participations significatives, le Groupe fait appel à un expert pour déterminer la valeur de marché et la valeur d'utilité.

Aucune dépréciation de valeur n'a été constatée au 30 septembre 2025.

Le poste Immobilisations financières est également constitué de prêts et avances à caractère financier octroyés à :

- des partenaires africains ou équatoriens ;
- certaines des sociétés africaines et équatoriennes au sein desquelles le groupe Omer-Decugis & Cie détient une participation minoritaire.

### H. Stocks

La valeur brute des stocks comprend le prix d'achat et les frais accessoires : frais de douane, transport, emballage. Les stocks sont valorisés selon la méthode « premier entré premier sorti ».

Les marchandises font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à leur prix d'acquisition ou de revient. Au cas par cas, certaines marchandises invendables peuvent faire l'objet d'une dépréciation totale.

Aucune dépréciation de stock n'a été comptabilisée lors de la clôture au 30 septembre 2025.

### I. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

La société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Le Groupe n'a pas eu recours à l'affacturage pendant l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Le Groupe a souscrit une assurance-crédit sur l'ensemble de son chiffre d'affaires réalisé en France comme à l'international auprès de la COFACE.

### J. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises dans les comptes sociaux des sociétés françaises recouvrent principalement les approvisionnements de fruits acquis auprès des fournisseurs étrangers. Elles sont converties au taux de change garanti et négocié au moment de la transaction.

Compte tenu de cette pratique, les écarts de conversion sur les transactions libellées en devises sont négligeables.

Les positions bancaires détenues en devises étrangères (exclusivement le dollar américain) sont converties au cours de clôture en fin de période comptable et les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en résultat financier.

### K. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat de l'exercice, net de rabais, remises, ristourne, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de l'exercice.

La reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées par le Groupe, qui distingue :

- **Ventes de marchandises** : les revenus correspondants sont rattachés à l'exercice au cours duquel les produits sont livrés
- **Prestations de services** : Il s'agit d'une refacturation de coûts salariaux d'un collaborateur à une société tierce. Ces prestations sont reconnues en chiffre d'affaires à compter de leur réalisation.

### L. Provisions

Des provisions sont constatées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

### M. Engagements de retraite et prestations assimilées

Les retraitements de consolidation effectués concernent uniquement les sociétés françaises. La méthode retenue pour le calcul de l'engagement retraite est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de calcul, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Les évaluations sont faites à partir de la norme IAS 19 qui évalue la valeur actuelle probable du passif social année par année en considérant que chaque année de service donne droit à une unité de prestation supplémentaire sur la base du salaire de fin de carrière et des droits acquis au terme.

Les calculs sont effectués en fonction des critères de la Convention Collective du commerce de gros à laquelle le Groupe est rattaché. Chaque salarié entrant dans la société est inclus dans ces calculs jusqu'au jour de son départ :

- soit en départ en retraite : dans ce cas, il touchera l'indemnité de fin de carrière décrite ci-dessous
- soit en cas de départ pour une autre raison : les informations le concernant seront alors supprimées car elles n'auront plus de raison d'être ;
- les calculs sont effectués sur la base d'un temps de présence en année pleine. L'ancienneté est calculée comme si le salarié restait en fonction jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite.

Les critères retenus pour les calculs au 30 septembre 2025 sur les sociétés françaises sont les suivants :

- Taux de revalorisation annuel de salaire : 2,0%
- Table de mortalité réglementaire : INED février 2024
- Taux de rotation utilisé : Groupe
- Taux d'actualisation : 3,7%
- Départ volontaire des salariés
- Taux de charges patronales : 45%.

L'engagement estimé ne fait pas l'objet d'une provision au passif dans les comptes sociaux. Cette provision est comptabilisée dans les comptes consolidés.

La variation des écarts actuariels ne fait pas l'objet d'un traitement comptable différencié et est comprise dans la dotation ou reprise de provision comptabilisée au compte de résultat.

#### **N. Impôts exigibles et différés**

Les impôts différés sont déterminés selon la conception étendue et la méthode du report variable au taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice.

Ont été comptabilisées dans les comptes annuels les impositions résultant de :

- décalages temporaires entre comptabilité et fiscalité ;
- retraitements et éliminations imposés par la consolidation ;
- déficits fiscaux reportables et dont l'imputation sur des bénéfices futurs est probable.

#### **O. Indicateur alternatif de performance**

L'EBITDA (Earnings Before interest, Taxes, Depreciation and Amortization) est un indicateur défini par le groupe comme étant égal à la somme :

- du résultat d'exploitation avant dotations et reprises sur amortissement et provisions et à compter de l'exercice 2025, avant les dotations nettes pour dépréciation des actifs circulants et prêts,
- de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, celles-ci ayant une nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du Groupe.
- La note R présente la réconciliation avec le résultat d'exploitation consolidé et l'impact du changement de mode de calcul sur l'EBITDA 2024 à des fins de comparabilité.

#### **P. Résultat exceptionnel**

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe.

#### **Q. Résultat consolidé par action**

Le résultat consolidé par action est obtenu en divisant le résultat consolidé de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat consolidé dilué par action est égal au résultat consolidé par action dans la mesure où il n'existe pas d'outils dilutifs.

#### **R. Information sectorielle**

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe : une activité de grossiste (Pôle BRATIGNY comprenant Bratigny SAS et Champaris SAS) et une activité de producteur, importateur, mûrisseur et distributeur de produits exotiques (Pôle SIIM comprenant SIIM SAS, OD Ressources, SIIM Spain, Vergers du Nord, SIIM Cote d'Ivoire, Sopromat, Agroselvatica, EMA'S AS et sa filiale EMA'S NL). Aux côtés de ces deux pôles opérationnels figure un pôle « Fonctions support » qui regroupe les fonctions Qualité, Maintenance, Informatique, RH, Finance et Direction Générale au sein de Omer-Decugis & Cie.

La société Agroselvatica contribue au compte de résultat consolidé exclusivement par la rubrique « Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence ».

30/09/2025					
Pôle	Chiffre Affaires facturé	Intra- Groupes	Chiffre Affaires consolidé	Ristournes	Chiffre Affaires consolidé net
SIIM	256 344 686	-30 855 155	225 489 531	-2 297 809	223 191 722
BRATIGNY	62 783 098	-1 091 525	61 691 573	-34 828	61 656 745
<b>TOTAL</b>	<b>319 127 784</b>	<b>-31 946 680</b>	<b>287 181 104</b>	<b>-2 332 637</b>	<b>284 848 467</b>

30/09/2024					
Pôle	Chiffre Affaires facturé	Intra- Groupes	Chiffre Affaires consolidé	Ristournes	Chiffre Affaires consolidé net
SIIM	215 953 916	-28 470 415	182 036 555	-1 834 885	185 648 616
BRATIGNY	62 510 692	-1 180 673	61 330 019	-24 098	61 305 921
<b>TOTAL</b>	<b>278 464 608</b>	<b>-29 651 088</b>	<b>243 366 574</b>	<b>-1 858 983</b>	<b>246 954 537</b>

La contribution par pôles à l'EBITDA et au résultat d'exploitation est la suivante :

Exercice 2025.09						
	SIIM	Bratigny	Support	Total Groupe	% CA net	Evolution 30/09/2024
Chiffre d'affaires net (CA)	223 191 722	61 656 745		284 848 467	100%	15%
EBITDA *	10 085 893	1 427 451	375 548	11 888 892	4,2%	76,9%
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 363 235	1 195 539	436 902	8 995 676	3,2%	121,7%

Au cours de l'exercice 2025, la société SIIM a accordé un abandon de créance de nature commerciale à la société BRATIGNY pour un montant de 1 408 716 € qui a un impact sur l'EBITDA et le résultat d'exploitation des pôles respectifs.

Exercice 2024.09						
	SIIM	Bratigny	Support	Total Groupe	% CA net	
Chiffre d'affaires net (CA)	185 648 616	61 305 921		246 954 537	100%	
EBITDA *	7 534 336	- 1 002 735	188 530	6 720 131	2,7%	
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	5 151 267	- 1 216 779	122 356	4 056 844	1,6%	

\*EBITDA : L'EBITDA est défini au paragraphe 2.5-0. Voir également en page suivante, l'impact du changement de mode de calcul de l'EBITDA excluant la dotation nette pour dépréciation des comptes clients et autres actifs éventuels à compter de 2025.

La réconciliation avec le résultat d'exploitation consolidé est résumée dans le tableau suivant :

Exercice 2025.09				
	SIIM	Bratigny	Support	Total Groupe
EBITDA	10 085 893	1 427 451	375 548	11 888 892
Dotation nette aux amortissements et dépréciation des immobilisations	- 2 388 346	- 191 073	- 35 276	- 2 614 695
Dotation nette dépréciation créances clients	- 357 734	10 554	-	- 347 180
Dot. Reprise aux provisions risques et charges	- 8 259	-	-	- 8 259
Dot. Reprise aux prov. Engagements de retraite	- 23 491	3 607	96 630	76 746
Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	35 363	-	-	35 363
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	19 809	-	-	19 809
<b>Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>7 363 235</b>	<b>1 250 539</b>	<b>436 902</b>	<b>9 050 676</b>
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>7 363 235</b>	<b>1 250 539</b>	<b>436 902</b>	<b>9 050 676</b>
Charges et produits financiers	- 793 501	8 104	8 172	- 793 433
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>	<b>6 569 734</b>	<b>1 242 435</b>	<b>445 074</b>	<b>8 257 243</b>
Charges et produits exceptionnels	- 80 349	293	209 409	- 289 465
Impôt sur les bénéfices	- 1 214 032	17 114	395 172	- 1 626 318
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>5 275 353</b>	<b>1 225 614</b>	<b>159 507</b>	<b>6 341 460</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	- 19 809	-	-	- 19 809
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>5 255 544</b>	<b>1 225 614</b>	<b>-159 507</b>	<b>6 321 651</b>

L'impact de la dotation nette pour dépréciation des créances clients est désormais exclu de l'EBITDA à compter de l'exercice 2025. L'application de cette méthode aux chiffres 2024 publiés, présentés en page suivante, aurait conduit à un EBITDA de 6 660 037 € soit 2,70 % du chiffre d'affaires à la place de 6 720 129 € (2,72% du chiffre d'affaires).

Exercice 2024.09					
	SIIM	Bratigny	Support	Total Groupe	
EBITDA	7 534 336	- 1 002 735	188 530	6 720 131	
Dotation nette aux amortissements et dépréciation des immobilisations	- 2 362 011	- 185 204	- 35 521	- 2 582 736	
Dot. Reprise aux prov. Risques et charges	- 6 478			- 6 478	
Dot. Reprise aux prov. Engagements de retraite	- 38 211	- 28 840	- 30 653	- 97 704	
Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	35 363			35 363	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	- 11 732			- 11 732	
<b>Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>5 151 267</b>	<b>- 1 216 779</b>	<b>122 356</b>	<b>4 056 844</b>	
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition				-	
<b>Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>5 151 267</b>	<b>- 1 216 779</b>	<b>122 356</b>	<b>4 056 844</b>	
Charges et produits financiers	- 586 517	- 9 455	- 1 409	- 597 381	
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>	<b>4 564 750</b>	<b>- 1 226 234</b>	<b>120 947</b>	<b>3 459 463</b>	
Charges et produits exceptionnels	- 139 317	- 49 252	- 16 521	- 205 090	
Impôt sur les bénéfices	- 457 281	12 336	122 242	- 322 703	
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>3 968 152</b>	<b>- 1 263 150</b>	<b>226 668</b>	<b>2 931 670</b>	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (1)	11 732	-	-	11 732	
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>3 979 885</b>	<b>-1 263 150</b>	<b>226 668</b>	<b>2 943 403</b>	

Les contributions des actifs par pôles est la suivante :

30/09/2025				
	SIIM	Bratigny	Support	Total Groupe
Immobilisations incorporelles	1 765 045	5 463 057	18 750	7 246 852
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	945 904	56 927		1 002 831
Immobilisations corporelles	10 563 803	929 262	1 520 052	13 013 117
<b>Total</b>	<b>12 328 848</b>	<b>6 392 319</b>	<b>1 538 802</b>	<b>20 259 969</b>

30/09/2024				
	SIIM	Bratigny	Support	Total Groupe
Immobilisations incorporelles	1 939 458	5 265 417	76 563	7 281 438
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	892 510	56 927		949 437
Immobilisations corporelles	11 431 147	625 580	682 559	12 739 286
<b>Total</b>	<b>13 370 605</b>	<b>5 890 997</b>	<b>759 122</b>	<b>20 020 724</b>

### **S. Comptabilisation des coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt ne sont pas significatifs et ne font pas l'objet de retraitement particulier dans les comptes consolidés. Ils sont enregistrés intégralement en charges au cours de l'exercice de leurs paiements.

### **Mise à disposition des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés sont disponibles :

- Au siège social de la société consolidante (cf. §3)
- Sur le site internet <https://omerdecugis.com/> dans la partie consacrée aux investisseurs.

## 5.3 Périmètre de consolidation

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptable retenus par le Groupe.

		Exercice 2025.09			Exercice 2024.09		
		Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
Omer-Decugis & Cie SA SIREN 539 616 672	1 Place Paul Omer-Decugis 94150 Rungis	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
SIIM SAS SIREN 313 468 191	1 Place Paul Omer-Decugis 94150 Rungis	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Bratigny SAS SIREN 572 005 908	69, rue de Châteaurenard M.I.N. 94550 Chevilly-Larue	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
OD Ressources SAS SIREN 851 568 014	1 Place Paul Omer-Decugis 94150 Rungis	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
SIIM Spain SL	Ctra. De Malaga, 45 Bajo A, 29120 Alhaurin El Grande (Malaga) - Espagne	96,00%	96,00%	IG	96,00%	96,00%	IG
Vergers du Nord SA	BP 543 Ferkessedougou -Côte d'Ivoire	80,00%	80,00%	IG	60,00%	60,00%	IG
Agroselvatica SA	Km 7.7 Via al Puente Alterno Norte Yaguachi-Equateur	30,00%	30,00%	ME	30,00%	30,00%	ME
Sopromat SAS	BP 204 Ferkessedougou -Côte d'Ivoire	69,00%	69,00%	IG	69,00%	69,00%	IG
Champaris SAS SIREN 835 405 028	51 rue de Montpellier 94 150 Rungis	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EMA'S AS	Strandvejen 19, 1., 8400 Ebeltoft, Danemark	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EMA'S NL	ABC Westland 210, 2685DC Poeldijk Pays-Bas	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
Siim Cote d'Ivoire SA	Abidjan Plateau, Immeuble Nora Tower, Rue Paris Village Abidjan 01	100,00%	100,00%	IG	NC	NC	NC

IG : Intégration globale      ME : Mise en équivalence      IP : Intégration proportionnelle      NC : Non consolidée

### Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Certaines participations ne sont pas consolidées. Leurs chiffres-clés en K€ des principaux titres non consolidés sont les suivants :

Société	Localisation	Taux de détention		Valeur brute	Valeur nette	Date des agrégats communiqués	Capitaux propres	Résultat net	Période couverte par le résultat net communiqué
		30/09/2025	30/09/2024						
Mynor Exports Ltd	Kenya	20,0%	20,0%	50	50	30/06/2025	-246	4	12 mois
AOM SARL	Mali	20,0%	20,0%	61	61	31/10/2025	609	61	12 mois
SODIPEX SA	Côte d'Ivoire	20,0%	20,0%	430	430	30/09/2025	58	49	9 mois
Terra Sol SA	Equateur	19,8%	19,8%	4 718	4 718	31/12/2024	10 159	83	12 mois
Agroeden SA	Equateur	15,0%	15,0%	1 035	1 035	30/09/2025	10 395	3 294	9 mois

## 5.4 Détail du compte du bilan

### 5.4.1 Immobilisations incorporelles

	Exercice 2024.09	Acquisitions Dot. nettes de reprises	Cessions Reprises	Reclassements	Variations de périmètre	Exercice 2025.09
Ecarts d'acquisition	949 437			65 628	-12 234	1 002 831
Concessions, brevets & droits similaires	638 112	70 762	-26 555			682 319
Fonds commercial	893 874					893 874
Autres immobilisations incorporelles	6 029 270	242 933		-62 627		6 209 576
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 510 693</b>	<b>313 695</b>	<b>-26 555</b>	<b>3 001</b>	<b>-12 234</b>	<b>8 788 600</b>
Amt/Dép. Ecarts d'acquisition	0					0
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-213 010	-138 360	20 607			-330 763
Amt/Dép. Logiciel	0					0
Amt/Dép. fonds commercial	0					0
Amt/Dép. autres immos incorp.	-1 016 245	-194 740				-1 210 985
<b>Total Amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>-1 229 255</b>	<b>-333 100</b>	<b>20 607</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 541 748</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>7 281 438</b>	<b>-19 405</b>	<b>-5 948</b>	<b>3 001</b>	<b>-12 234</b>	<b>7 246 852</b>

La colonne variation de périmètre correspond à l'écart d'acquisition dégagé sur l'acquisition de la participation complémentaire (20%) de la société Vergers du Nord.

## 5.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	Exercice 2024.09	Acquisitions Dot. nettes de reprises	Cessions Reprises	Reclassement et mises au rebut	Variations de périmètre	Exercice 2025.09
Terrains	2 100 905					2 100 905
Constructions	1 588 077					1 588 077
Installations tech, matériel & outillage	10 125 573	516 890	-6 492		-59 166	10 576 805
Matériel de transport	292 413	10 866				303 279
Matériel informatique et bureau	1 728 631	246 427	-99 315			1 875 743
Immobilisations corporelles en cours	676 660	1 088 404		-199 235		1 565 829
Autres immobilisations corporelles	5 101 632	200 081	-181 868	202 961		5 322 806
Avances et acomptes	0	503 380				503 380
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>21 613 891</b>	<b>2 566 048</b>	<b>-287 675</b>	<b>3 726</b>	<b>-59 166</b>	<b>23 836 824</b>
Amt/Dép. Agencements sur terrains - Location	0					0
Amt/Dép. Construction	-349 737	-50 301				-400 038
Amt/Dép. Matériel transport	-218 698	-44 269	11 617			-251 350
Amt/Dép. Matériel informatique et bureau	-942 214	-262 894	101 151			-1 103 957
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-5 104 958	-1 409 961	6 164	7 073	59 166	-6 442 516
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-2 258 997	-527 309	167 534	-7 073		-2 625 845
Dépréciations des terrains	0					0
<b>Total Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>-8 874 604</b>	<b>-2 294 734</b>	<b>286 466</b>	<b>0</b>	<b>59 166</b>	<b>-10 823 706</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>12 739 286</b>	<b>271 314</b>	<b>-1 209</b>	<b>3 726</b>	<b>0</b>	<b>13 013 117</b>

Les immobilisations corporelles en cours correspondent principalement :

- Au projet de la nouvelle plateforme logistique et de mûrissage à Dunkerque pour environ 873 K€,
- A 370 K€ au titre d'explorations d'opportunités de sécurisation des approvisionnements,
- A l'intégration de nouveaux systèmes informatiques pour Bratigny pour 259 K€.
- Les avances et acomptes correspondent principalement :
  - A l'acquisition de nouvelles machines ou de modifications de machines existantes au sein des entrepôts pour 297 K€,
  - Aux travaux réalisés dans les chambres de murissage à Rungis et à Sorgues pour 187 K€.

Les immobilisations corporelles ne comprennent aucun retraitement au titre du crédit-bail ou des locations-financements (Cf § 5.2.5 F).

### 5.4.3 Immobilisations financières

	Exercice 2024.09	Acquisitions Dotations	Cessions ou Remboursements Reprises	Reclassements et mises au rebut	Variations du cours de change	Variations de périmètre	Exercice 2025.09
Titres de participation	6 307 951			-14 483			6 293 468
Titres immobilisés	48 405						48 405
Dépôts & cautionnements	749 475	5 086			-35		754 526
Prêts & autres créances immobilisées	1 851 449	1 266 167	-1 475 535				1 642 081
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>8 957 280</b>	<b>1 271 253</b>	<b>-1 475 535</b>	<b>-14 483</b>	<b>-35</b>	<b>0</b>	<b>8 738 480</b>
Dépréciations des titres de participation	0						0
Dépréciation des titres immobilisés	0						0
Dépréciation dépôts & cautionnements	0						0
Dépréciation prêts & autres créances immobilisées	0						0
<b>Total Dép. immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>8 957 280</b>	<b>1 271 253</b>	<b>-1 475 535</b>	<b>-14 483</b>	<b>-35</b>	<b>0</b>	<b>8 738 480</b>

La ligne « Titres de participation » correspond à la valeur des titres non consolidés. Il s'agit principalement de sociétés équatoriennes et africaines détenant un actif foncier important permettant la production à grande échelle des fruits exotiques. Le groupe Omer-Decugis & Cie renforce ainsi la sécurité de ses approvisionnements et en assure l'importation et la distribution en Europe. Ces sociétés disposent également de stations de conditionnements équipées de lignes de calibrage et de systèmes de mise en froid avant expédition.

Les principaux flux de l'exercice portent sur :

- Les mouvements des fonds mis à disposition du prestataire de services d'investissement du Groupe dans le cadre du contrat de liquidité des transactions boursières sur les actions d'Omer-Decugis & Cie
- Les mouvements d'avances accordées aux filiales non consolidées et partenaires africains ou équatoriens.

### 5.4.4 Titres mis en équivalence

	Exercice 2024.09	Résultat	Distribution	Augmentation de capital	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Exercice 2025.09
Agroselvatica	244 142	-19 809			-10 131			214 202
<b>Total Titres mis en équivalence</b>	<b>244 142</b>	<b>-19 809</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-10 131</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>214 202</b>

### 5.4.5 Stocks et en-cours de production

	Montant Brut	Dépréciation	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Fournitures et autres approvisionnements	16 514		16 514	47 293
Marchandises	9 507 411		9 507 411	9 712 727
<b>Total</b>	<b>9 523 925</b>	<b>0</b>	<b>9 523 925</b>	<b>9 760 020</b>

Au 30 septembre 2025, dans le cadre des procédures d'arrêté annuel des comptes consolidés, la société SIIM a évalué le stock représentant les achats en cours d'acheminement par voie maritime (stock en cours de route) à un montant de 2,9 M€ ; la contrepartie au passif du bilan est le poste fournisseur. Au 30 septembre 2024, la valeur du stock en cours de route était de 4,4 M€.

### 5.4.6 Clients et comptes rattachés

	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	5 ans et plus	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Clients et comptes rattachés	27 100 012			27 100 012	23 057 494
Dép. clients et comptes rattachés	-474 747			-474 747	-127 567
<b>Total clients et comptes rattachés</b>	<b>26 625 265</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 625 265</b>	<b>22 929 927</b>

### 5.4.7 Autres créances et comptes de régularisation

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Avances et acomptes versés	6 109 583	3 337 022
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	1 318 496	529 551
Créances sociales	6 840	16 439
Créances fiscales	3 349 031	1 428 433
Créances fiscales (IS)	3 225	66 710
Comptes courants	407 089	211 194
Autres créances	166 861	566 037
Provison pour dépréciation	0	0
Charges constatées d'avance	530 237	318 599
Impôts différés actifs	207 750	201 258
<b>Total autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>12 099 112</b>	<b>6 675 243</b>

L'augmentation des avances et acompte versés est ciblée sur les avances accordées aux producteurs agricoles qui sont des participations non consolidées du Groupe ou des partenaires commerciaux.  
L'analyse des impôts différés est présentée au paragraphe 5.4.8.

### 5.4.8 Impôt différé

	Exercice 2024.09	Incidence résultat	Variations des cours de change	Autres	Variation de périmètre	Exercice 2025.09
Impôts différés - actif	201 258	6 495	-3			207 750
Impôts différés - passif	809 528	-1 551	-18			807 959
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>-608 270</b>	<b>8 046</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-600 209</b>
Id / différences temporaires	109 878	20 591				130 469
Id / autres retraitements	-27 063	27 065	18			20
Id / annulation provisions réglementées	-1 545					-1 545
Id / élimination des résultats internes	439	6 036	-3			6 472
Id / retraitement des engagements de retraite	182 219	-16 689				165 530
Id / retraitement du crédit-bail locataire	0					0
Id / participations consolidées	0					0
id sur écart d'évaluation 100%	-872 198	-28 957				-901 155
Activation de reports déficitaires	0					0
<b>Total impôt différé par nature</b>	<b>-608 270</b>	<b>8 046</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-600 209</b>

Les sociétés du Groupe font l'objet d'une intégration fiscale. Les sociétés étrangères déficitaires au 30 septembre 2025 n'ont pas fait l'objet de comptabilisation d'un impôt différé actif.

### 5.4.9 Capital social et intérêts minoritaires

- **Capital social**

Au 30 septembre 2025, le capital social s'élève à 8 594 383 actions dont la valeur nominale est 1 euro. Il n'a pas évolué depuis le 30 septembre 2024.

- **Capital potentiel**

En application de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 mai 2021 de la société Omer-Decugis & Cie, le Conseil d'Administration a décidé en date du 21 janvier 2022 d'attribuer un nombre total de 83 000 actions gratuites à certains salariés dans les conditions suivantes :

- 1<sup>er</sup> février 2022 : début de la période d'acquisition
- 30 septembre 2025 : fin de la période d'acquisition et attribution définitive aux bénéficiaires sous réserve du respect de la condition de présence à cette date (sauf exceptions limitées).
- Modalités d'attribution : le Groupe a décidé d'attribuer les actions préalablement acquises sans réaliser d'augmentation de capital. Ces actions ont été déduites des capitaux propres.

Au 30 septembre 2025, compte tenu des mouvements de salariés bénéficiaires, le nombre total d'actions attribuées gratuitement s'est élevé à 72 000 actions.

### 5.4.10 Provisions pour risques et charges

	Exercice 2024.09	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Autres	Variations de périmètre	Exercice 2025.09
Provisions pour litiges - courant	0						0
Autres provisions pour risques	378 122	214 159	-65 286				526 995
<b>Total Provisions pour risques</b>	<b>378 122</b>	<b>214 159</b>	<b>-65 286</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>526 995</b>
Provisions pour pensions et retraites	702 458	29 265	-11 000	-95 012		0	625 711
<b>Total Provisions pour charges</b>	<b>702 458</b>	<b>29 265</b>	<b>-11 000</b>	<b>-95 012</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>625 711</b>
<b>Total Provisions</b>	<b>1 080 580</b>	<b>243 424</b>	<b>-76 286</b>	<b>-95 012</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 152 706</b>

Se reporter aux notes M et 5.6.2 concernant la provision pour engagements de retraite.

### 5.4.11 Emprunts et dettes financières

	Exercice 2024.09	Augmentation	Remb.	Reclassements	Variations de périmètre	Exercice 2025.09
Emprunts obligataires	0					0
Emprunts auprès établis. de crédit	4 357 840			-1 345 746		3 012 094
<b>Total Dettes financières MLT</b>	<b>4 357 840</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 345 746</b>	<b>0</b>	<b>3 012 094</b>
Emprunts auprès établis. de crédit	1 440 029		-1 440 650	1 345 746		1 345 125
Autres emprunts et dettes assimilées	0					0
Intérêts courus sur emprunts - courant	0					0
Concours bancaires (Trésorerie passive)	0	46				46
Intérêts courus non échus - Emprunts bancaires	0					0
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	92 029		-30 071			61 958
<b>Total Dettes financières CT</b>	<b>1 532 058</b>	<b>46</b>	<b>-1 470 721</b>	<b>1 345 746</b>	<b>0</b>	<b>1 407 129</b>
<b>Total Emprunts et dettes financières</b>	<b>5 889 898</b>	<b>46</b>	<b>-1 470 721</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 419 223</b>
Dont Crédit-Bail MLT	0				0	0
Dont Crédit-Bail CT	0					0
<u>Total Crédit-bail</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

La totalité de la dette est souscrite à taux Fixe.

L'endettement bancaire n'est soumis à aucun covenant financier.

95% des dettes bancaires correspondent au financement des investissements immobiliers réalisés ces derniers exercices par le Groupe.

#### DETTES PAR ÉCHÉANCES

Dettes par échéances	< à 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Emprunts auprès établis. de crédit	1 345 125	2 317 167	694 927	4 357 219	5 797 869
Concours bancaires	46			46	
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	61 958			61 958	92 029
	<b>1 407 129</b>	<b>2 317 167</b>	<b>694 927</b>	<b>4 419 223</b>	<b>5 889 898</b>

### 5.4.12 Fournisseurs et comptes rattachés

	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	5 ans et plus	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Fournisseurs	24 454 346			24 454 346	20 876 641
Factures non parvenues	5 250 708			5 250 708	6 047 420
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>29 705 054</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>29 705 054</b>	<b>26 924 061</b>

### 5.4.13 Autres dettes et comptes de régularisation

	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	5 ans et plus	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Dettes s/ acquis. d'actifs	250 000			250 000	250 000
Dettes fiscales	3 768 473			3 768 473	2 313 855
Dettes sociales	2 895 161			2 895 161	2 952 081
Autres dettes	192 114			192 114	2 003
Clients avances et acomptes reçus	102 758			102 758	
Compte courants groupe passifs - courant	7 500			7 500	12 156
Dividendes à payer	11 131			11 131	3 148
Produits constatés d'avance				-	
Impôts différés passifs	807 959			807 959	809 529
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>8 035 096</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 035 096</b>	<b>6 342 772</b>

L'analyse des impôts différés est présentée au paragraphe 5.4.8.

## 5.5. Détail du compte de résultat

### 5.5.1 Chiffre d'affaires

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Production vendue de services	102 783	38 595
Ventes de marchandises	287 078 321	248 774 925
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	-2 332 637	-1 858 983
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>284 848 467</b>	<b>246 954 537</b>

Le tableau de répartition du Chiffre d'affaires entre la France et l'export est établi à partir du lieu de facturation.

En euros	Exercice 2025.09	%	Exercice 2024.09	
<b>France</b>	<b>198 721 071</b>	<b>70%</b>	<b>173 838 973</b>	<b>70%</b>
<i>Pôle SIIM</i>	137 195 584	48%	112 638 717	46%
<i>Pôle Bratigny</i>	61 525 487	22%	61 200 256	25%
<b>Export</b>	<b>86 127 396</b>	<b>30%</b>	<b>73 115 564</b>	<b>30%</b>
<i>Pôle SIIM</i>	85 996 138	30%	73 009 899	30%
<i>Pôle Bratigny</i>	131 258	0%	105 665	0%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>284 848 467</b>	<b>100%</b>	<b>246 954 537</b>	<b>100%</b>

Le tableau suivant par zones géographiques est établi en fonction de la livraison finale au client.

En KEuros	Exercice 2025.09		Exercice 2024.09	
France	198 721	69,8%	178 397	72,2%
Autres pays de l'UE	71 998	25,3%	56 352	22,8%
<i>Dont Allemagne</i>	15 447	5,4%	14 847	6,0%
<i>Dont Espagne</i>	22 944	8,1%	14 633	5,9%
<i>Dont Pays-Bas</i>	17 005	6,0%	14 712	6,0%
Royaume Uni	5 279	1,9%	3 765	1,5%
Suisse	3 205	1,1%	3 930	1,6%
Reste du monde	5 645	2,0%	4 511	1,8%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>284 848</b>	<b>100%</b>	<b>246 955</b>	<b>100%</b>

### 5.5.2 Détail des autres produits d'exploitation

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Subventions d'exploitation & QP subvention d'investissement virée au compte de résultat	90 244	76 117
Transferts de charges d'exploitation	54 454	47 293
Poduction immobilisée	36 000	
Reprise de provision d'exploitation		
Autres produits	314 135	550 079
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>494 833</b>	<b>673 489</b>

### 5.5.3 Achats consommés

En euros	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Achat matières premières, autres appro & études	-4 781 186	-4 937 299
Variation de stocks m.p. et autres approvisionnements	-30 778	24 763
Variation de stock de marchandises	-205 133	2 071 319
Achats non stockés de matières et fournitures	-1 732 146	-1 789 032
Achats de marchandises	-178 229 290	-160 627 560
Intérim et sous traitance	-3 888 054	-3 090 965
Locations et charges locatives	-3 968 834	-3 824 979
Entretiens et réparations	-959 432	-932 906
Primes d'assurance	-574 365	-595 919
Divers	-17 968	-16 157
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-2 794 785	-2 577 123
Publicités	-342 651	-417 866
Mécénat	-1 084 906	-1 302 162
Transports	-56 365 908	-45 978 329
Déplacements missions	-801 753	-612 492
Frais postaux et télécommunication	-147 255	-141 587
Services bancaires	-171 817	-225 581
Autres charges externes	-117 797	-115 483
<b>TOTAL</b>	<b>- 256 214 058</b>	<b>-225 089 358</b>

### 5.5.4 Détail des charges de personnel

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Rémunérations du personnel	-11 473 491	-10 343 533
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-4 674 863	-4 190 129
<b>Total charges de personnel</b>	<b>-16 148 354</b>	<b>-14 533 662</b>

### 5.5.5 Autres charges d'exploitation

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Jetons de présence	-30 000	-30 000
Pertes sur créances irrécouvrables	-181 634	-218 944
Autres	-117 898	-47 569
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>-329 532</b>	<b>-296 513</b>

### 5.5.6 Variation nette des amortissements et dépréciations

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Dot./amt. & dép. nette immo. Incorporelles & corp	-2 636 027	-2 588 429
Dot. aux prov. engagement retraite	-29 265	-97 704
Dot./dép. des actifs circulants	-461 379	-113 383
Dot./provisions d'exploitation	-8 259	-6 477
Rep. dép. immo. Incorporelles & corp	21 331	5 694
Rep./dép. des créances (actif circulant)	114 200	173 475
Rep./dép. engagements de retraite	106 012	
Rep./provisions d'exploitation		
<b>Total variations nettes des amt. et dép.</b>	<b>-2 893 387</b>	<b>-2 626 824</b>

### 5.5.7 Résultat financier

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Charges d'intérêts sur emprunt & découverts bancaires	-752 278	-753 748
Autres charges et produits financiers	86 900	41 274
Pertes de change / actifs financiers	-153 964	-6 285
Gains de change sur actifs financiers	25 909	121 378
Dot & Rep sur prov financières		
<b>Total charges et produits financiers</b>	<b>-793 433</b>	<b>-597 381</b>

### 5.5.8 Résultat exceptionnel

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	-7 157	15 523
Dot. Rep. aux prov. Exceptionnelles	-153 752	-51 108
Charges et prod. excep. s/ exercices antérieurs		8 037
Autres charges et produits exceptionnels	-128 556	-177 542
<b>Total charges et produits exceptionnels</b>	<b>-289 465</b>	<b>-205 090</b>

Le résultat exceptionnel est principalement composé de :

- De provisions pour litiges
- De coûts liés à la résolution de litiges avec différents partenaires
- De moins-values nettes générées par des cessions ou mises au rebut d'immobilisations.

### 5.5.9 Impôt sur les bénéfices

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Impôts différés	8 046	6 509
Impôt exigible	-1 634 364	-329 212
<b>Total impôt sur les bénéfices</b>	<b>-1 626 318</b>	<b>-322 703</b>

### 5.5.10 Preuve d'impôt

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 321 651	2 943 403
IS exigible	-1 634 364	-329 212
Impôts différé (Produits/Charges)	8 046	6 509
Charges d'impôt réelle comptabilisée	-1 626 318	-322 703
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>7 947 969</b>	<b>3 266 106</b>
<i>Taux d'impôt normatif de la société mère</i>	25,83%	25,00%
<b>Différence à expliquer</b>	<b>426 642</b>	<b>493 824</b>
Ecart de taux	10 334	-1 632
Crédits d'impôts mécénat et politique familiale (crèches)	445 867	294 868
Différences permanentes	-5 376	-13 053
Non comptabilisation d'impôt différé actif sur résultat déficitaire	-21 380	-36 506
Utilisation déficit antérieur non activé	2 314	247 214
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	-5 117	2 933
<b>Total des explications</b>	<b>426 642</b>	<b>493 824</b>
<b>Taux réel d'impôt</b>	<b>20,46%</b>	<b>9,88%</b>

## 5.6 Autres informations annexes

### 5.6.1 Effectif moyen

L'effectif des sociétés intégrées globalement s'élève à 251 personnes.

	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
France	211	189
Etranger	40	20
<b>Total effectif</b>	<b>251</b>	<b>209</b>

## 5.6.2 Engagements de retraite

Au 30 septembre 2025, le montant total de l'engagement provisionné en matière de retraite concerne principalement les sociétés françaises et s'élève à 625 713 €. Il se décompose ainsi :

- Pour OMER DECUGIS & CIE, il s'élève à 69 331 €.
- Pour S.I.I.M SAS, il s'élève à 194 168 €.
- Pour OD RESSOURCES SAS, il s'élève à 65 141 €.
- Pour BRATIGNY SAS, il s'élève à 262 987 €.
- Pour les autres sociétés, situées en Afrique, il s'élève à 34 086 €.

Aucune de ces sociétés n'a souscrit d'assurance particulière couvrant partiellement ce risque.

## 5.6.3 Informations sur les parties liées

### A. Transactions avec les entreprises liées non consolidées

Les informations sur les entreprises liées sont données lorsque des opérations sont conclues avec des entreprises liées qui ne sont pas consolidées par intégration globale ou proportionnelle. Conformément au règlement ANC 2010-05, les informations sur les parties liées sont données lorsqu'il s'agit de transactions présentant une importance significative et non conclues à des conditions normales. Les transactions conclues par les sociétés consolidées n'entrent pas dans ces champs d'application. Les transactions avec des entreprises liées non consolidées sont conclues à des conditions normales.

### B. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées sont :

- Un contrat de prestation de services conclu avec la société HB Consulting, gérée par Monsieur Henri BEAULIEU, administrateur de la Société, dont l'objet est le suivi des investissements en Afrique de SIIM. La durée de ce contrat est d'une année civile.
- Deux contrats de travail conclus avec deux administratrices dont les principaux termes sont les suivants :
  - Audrey CHECCHINI, nommée administratrice par l'assemblée générale du 8 janvier 2021 est liée à SIIM, filiale du Groupe, par un contrat de travail en tant que manager de business unit,
  - Ana MARTIN, nommée administratrice par l'assemblée générale du 29 mars 2021 est liée à SIIM SPAIN, filiale du Groupe, par un contrat de travail depuis novembre 2021.

## 5.6.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants en charges de l'exercice 2024/2025 concernent le Président Directeur Général pour un montant de 365 K€ dont 170 K€ de prime.

## 5.6.5 Engagements hors bilan

Engagements donnés	Exercice 2025.09	Exercice 2024.09
Avals et cautions donnés	316 550	10 505 392
Engagements d'achats à terme de devises ou de swaps de change (US \$)	34 961 936	35 578 650
<b>Total Engagements donnés</b>	<b>35 278 486</b>	<b>46 084 042</b>

Les engagements d'achats à terme de devises (dollars) ou de swaps de change en dollars permettent de couvrir le risque lié à la parité euro /dollar sur les achats de marchandises du Groupe.

## 5.6.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes des sociétés françaises figurant au compte de résultat consolidé dans le cadre des missions d'audit légal des comptes annuels des sociétés consolidés et de l'audit légal des comptes consolidés s'élève à 186 559 € au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

## 5.6.7 Evénement post-clôture

### **Acquisition de la société ivoirienne d'exportation de mangues, Vergers du Bandama**

Le 4 décembre 2025, le Groupe a annoncé l'acquisition de la totalité du capital de la société ivoirienne Vergers du Bandama, spécialisée dans l'exploitation, le conditionnement et l'exportation de mangues fraîches.

### **Mise en place d'un contrat de factoring**

Postérieurement à la clôture de l'exercice mais avant l'arrêté des comptes, la société a signé un contrat d'affacturage sans recours (full factoring) afin d'externaliser le financement et le risque d'impayé de son poste clients futur. Ce dispositif, qui ne prévoit pas de plafond de financement, n'a généré aucune cession ni financement d'encours de créances au titre de l'exercice clos à la date d'arrêté des comptes.

### **Création d'une joint-venture avec PrepWorld**

Le 7 janvier 2026, le Groupe et PrepWorld, leader britannique des fruits frais préparés et division de BerryWorld Ltd., détenue par le groupe AgroBerries, ont annoncé la création d'une joint-venture stratégique co-financée à part égales : PrepWorld France. Implantée sur la future plateforme logistique d'Omer-Decugis & Cie à Dunkerque-Port, cette nouvelle entité aura pour mission d'accélérer le développement du marché de la fraîche découpe de fruits en France, avec une ambition plus large de desservir les principaux marchés européens.



## 6.COMPTES ANNUELS SOCIAUX POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

### Sommaire

Bilan - Actif.....	66
Bilan - Passif.....	67
Compte de résultat.....	68

### Annexes

Règles et Méthodes Comptables .....	71
Immobilisations .....	73
Amortissements .....	74
Provisions et dépréciations .....	75
Créances et dettes .....	76
Engagements financiers donnés et reçus.....	77
Ventilation du chiffre d'affaires.....	78
Produits à recevoir .....	79
Charges à payer.....	79
Composition du capital social.....	80
Variation des capitaux propres .....	80
Filiales et participations .....	81

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2025	30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	80		80	80
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	24 780	6 030	18 750	13 936
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				62 626
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	371 255	134 125	237 130	256 858
Immobilisations en cours	1 282 923		1 282 923	425 703
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 641 531		9 641 531	9 367 535
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	99 824		99 824	86 420
Prêts	14 470		14 470	14 470
Autres immobilisations financières	123 622		123 622	472 537
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 558 483</b>	<b>140 155</b>	<b>11 418 328</b>	<b>10 700 164</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	5 022 710		5 022 710	2 029 039
Autres créances	13 860 461		13 860 461	15 771 433
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	30 000		30 000	
Disponibilités	156 548		156 548	52 702
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	51 081		51 081	21 403
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>19 120 800</b>		<b>19 120 800</b>	<b>17 874 577</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 679 284</b>	<b>140 155</b>	<b>30 539 129</b>	<b>28 574 741</b>

OMER-DECUGIS &amp; CIE

2051 - Bilan Passif

Déclaration au 30/09/2025

Rubriques	30/09/2025	30/09/2024
Capital social ou individuel ( dont versé : 8 594 383 )	8 594 383	8 594 383
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 561 980	15 561 980
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	345 000	333 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	1 213 766	1 678 901
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 537 267</b>	<b>234 416</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	156 035	138 135
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>27 408 432</b>	<b>26 540 816</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	205 900	
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>205 900</b>	
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	491 165	706 289
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	370 661	199 447
Dettes fiscales et sociales	2 044 340	1 096 684
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 631	31 505
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>2 924 797</b>	<b>2 033 925</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 539 129</b>	<b>28 574 741</b>

Rubriques	France	Exportation	30/09/2025	30/09/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 878 809		4 878 809	3 650 866
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>4 878 809</b>		<b>4 878 809</b>	<b>3 650 866</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			18 000	11 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 342	7 923
Autres produits			3	9
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>4 904 154</b>	<b>3 669 798</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 164 577	851 148
Impôts, taxes et versements assimilés			70 124	59 619
Salaires et traitements			2 298 881	1 772 354
Charges sociales			1 035 748	768 063
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			35 277	35 520
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			30 004	30 083
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>4 634 610</b>	<b>3 516 787</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>269 544</b>	<b>153 011</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			1 804 653	17 498
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 804 653</b>	<b>17 498</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés			10 481	18 907
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>10 481</b>	<b>18 907</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>1 794 173</b>	<b>-1 410</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>2 063 717</b>	<b>151 601</b>

OMER-DECUGIS &amp; CIE

2053 - Compte de résultat (suite)

Déclaration au 30/09/2025

Rubriques	30/09/2025	30/09/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	42 915	15 129
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>42 915</b>	<b>15 129</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16 944
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 295	20 600
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	223 800	9 349
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>233 095</b>	<b>46 893</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-190 179</b>	<b>-31 764</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	336 270	-114 579
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 751 723</b>	<b>3 702 424</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 214 456</b>	<b>3 468 009</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 537 267</b>	<b>234 416</b>



# Annexes

**PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été arrêtés par le conseil d'administration conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des comptes.

Les comptes de l'exercice sont présentés selon les dispositions comptables en vigueur et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels applicables en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Amortissements pour dépréciation</b>	<b>Amortissements fiscalement pratiqués</b>
<b>Constructions</b>	<b>4 % L</b>	<b>5 % L</b>
<b>Installations techniques, mat.outillage</b>	<b>10 à 33.33 % L</b>	<b>10 à 33.33 % L</b>
<b>Install. générales agencets, aménagts</b>	<b>10 à 33.33 % L</b>	<b>10 à 33.33 % L</b>
<b>Matériel de transport</b>	<b>20 % L</b>	<b>20 % L</b>
<b>Matériel de bureau et informatique</b>	<b>33.33 % L</b>	<b>33.33 % L</b>
<b>Mobilier</b>	<b>20 à 25 % L</b>	<b>20 à 25 % L</b>

**PARTICIPATION ET AUTRES TITRES**

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur recouvrable appréciée par la Direction sur la base de la valeur de marché et de la valeur d'utilité. Cette valeur d'utilité est évaluée différemment selon les sociétés. La méthodologie de l'ANR a été appliquée pour les entités qui sont à la fois intensives en capital et stables. Les autres entités ont été évaluées selon la méthodologie des cash-flows futurs, sur la base des cash-flows futurs des quatre prochaines années et d'une valeur terminale actualisée au coût moyen pondéré du capital du Groupe (5.87%). Les cash-flows actualisés sont calculés à partir des prévisions de chiffre d'affaires, d'une évaluation des coûts directs et indirects, de la variation induite du besoin en fonds de roulement et d'un taux d'impôt normatif de 25 %. La valeur terminale est estimée sur la base de la formule de Gordon-Shapiro en tenant compte d'un flux-normatif et d'un taux de croissance à l'infini de 1%. Pour les participations équatoriennes, le Groupe a fait également appel à un expert pour déterminer la valeur de marché.

**PROVISIONS REGLEMENTEES**

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

**CREANCES ET DETTES**

Les créances et dettes ont été évaluées par leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les engagements pris en matière de retraite s'élèvent à 69.331,05 Euros au 30/09/2025. Ils n'ont pas été comptabilisés dans les comptes de l'exercice.

La société n'a pas souscrit d'assurance spécifique couvrant partiellement ce risque.

Le montant des engagements retraites est calculé à partir de la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs.
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle.

Les paramètres retenus sont :

- Taux d'actualisation : 3,70 % (Taux Iboxx au 30/09/2025)
- Profil de revalorisation des salaires : 2%
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Taux des charges sociales : 45%
- Départ à l'initiative du salarié : 60-64 Ans

### **FAITS MARQUANTS**

A l'issue de la quatrième cession d'actions, la société Omer-Decugis & Cie dispose désormais de 80% des actions et droits de vote de la société Verger du Nord.

### **CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **L'EFFECTIF MOYEN**

L'effectif à la clôture de l'exercice est de 39 salariés dont 25 Cadres.

### **OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTIES LIEES**

Les parties liées de la société comprennent les entreprises sur lesquelles la société exerce un contrôle exclusif ou une influence notable. Les actionnaires qui exercent un contrôle conjoint sur les coentreprises de la société, les actionnaires minoritaires qui exercent une influence notable sur les filiales de la société, les mandataires sociaux, dirigeants et administrateurs de la société, ainsi que les sociétés dans lesquelles ceux-ci exercent le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Ces informations ne sont toutefois pas requises pour les transactions effectuées:

- par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité.
- entre sociétés soeurs détenues en totalité par une même société mère.

Il n'y a pas de transaction avec des parties liées non conclues aux conditions normales de marché.

La société Omer-Decugis & Cie est la société tête de groupe de l'intégration fiscale.

### **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 143.218,88 Euros

### **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel s'élève à - 190.179€, il est composé de :

- produits exceptionnels à hauteur de 42.915€
- charges exceptionnelles à hauteur de 233.094€

Les produits exceptionnels correspondent aux bonus réalisés dans le cadre du contrat de liquidité. Les charges exceptionnelles sont détaillées ci-dessous :

- Malus réalisés dans le cadre du contrat de liquidité : 9.295€
- Dotations aux amortissements exceptionnels relatives aux frais d'acquisition des titres de participation : 17.900€
- Dotations pour dépréciations exceptionnelles (provisions pour risques) : 205.900€

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>	80		
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	19 630		5 150
Terrains			
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	157 704		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	198 338		15 213
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	488 329		867 977
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>844 372</b>		<b>883 190</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 367 535		270 047
Autres titres immobilisés	86 420		982 270
Prêts et autres immobilisations financières	487 006		951 506
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>9 940 961</b>		<b>2 203 822</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 805 043</b>		<b>3 092 162</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>			80	
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			24 780	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			157 704	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			213 551	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		73 384	1 282 923	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>73 384</b>	<b>1 654 177</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		-3 948	9 641 531	
Autres titres immobilisés		968 866	99 824	
Prêts et autres immobilisations financières		1 300 420	138 092	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>2 265 338</b>	<b>9 879 446</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 338 722</b>	<b>11 558 483</b>	

OMER-DECUGIS &amp; CIE

Amortissements

Déclaration au 30/09/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	5 694	336		6 030
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 694</b>	<b>336</b>		<b>6 030</b>
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales, agenc., aménag. Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables, divers	97 215 1 970	31 541 3 400		128 755 5 370
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>99 185</b>	<b>34 940</b>		<b>134 125</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>104 878</b>	<b>35 277</b>		<b>140 155</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
<b>INCORPOREL.</b>							
Terrains Construct. - sol propre - sol autrui - installations Install. Tech. Install. Gén. Mat. Transp. Mat bureau Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>	<b>17 900</b>						<b>17 900</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 900</b>						<b>17 900</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	138 136	17 900		156 035
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>138 136</b>	<b>17 900</b>		<b>156 035</b>
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		205 900		205 900
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>		<b>205 900</b>		<b>205 900</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>138 136</b>	<b>223 800</b>		<b>361 935</b>
Dotations et reprises d'exploitation		17 900		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		205 900		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts	14 470	14 470		
Autres immobilisations financières	123 622	123 622		
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	5 022 710	5 022 710		
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	2 975	2 975		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	244 398	244 398		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 531	1 531		
Groupe et associés	13 610 557	13 610 557		
Débiteurs divers	1 000	1 000		
Charges constatées d'avance	51 081	51 081		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 072 344</b>	<b>19 072 344</b>		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	991	991		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	490 174	216 903	273 271	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	370 661	370 661		
Personnel et comptes rattachés	351 979	351 979		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	285 345	285 345		
Etat : impôt sur les bénéfices	581 921	581 921		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	800 754	800 754		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	24 341	24 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	18 631	18 631		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 924 797</b>	<b>2 651 526</b>	<b>273 271</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	215 392			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Fondation Omer-Decugis	30 000					30 000
<b>TOTAL</b>	<b>30 000</b>					<b>30 000</b>

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
<b>TOTAL</b>						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
<b>TOTAL</b>						

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 30/09/2025	Total 30/09/2024	%
Prestations d'animation et techniques	4 878 808		4 878 808	3 650 866	33,63 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 878 808</b>		<b>4 878 808</b>	<b>3 650 866</b>	<b>33,63 %</b>

OMER-DECUGIS &amp; CIE

Produits à recevoir

Déclaration au 30/09/2025

Compte	Libellé	30/09/2025	30/09/2024	Ecart
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
41810000	CLIENTS FACTURE A ETABLIR	4 804 526,71		4 804 526,71
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>4 804 526,71</b>		<b>4 804 526,71</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
40980000	FOURNISSEURS AVOIR		6 126,72	-6 126,72
44870000	produits a recevoir	1 531,79		1 531,79
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	-19,46		-19,46
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>1 512,33</b>	<b>6 126,72</b>	<b>-4 614,39</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>4 806 039,04</b>	<b>6 126,72</b>	<b>4 799 912,32</b>

OMER-DECUGIS &amp; CIE

Charges à payer

Déclaration au 30/09/2025

Compte	Libellé	30/09/2025	30/09/2024	Ecart	%
<b>CHARGES A PAYER</b>					
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>					
40810000	COMMISSAIRE AUX COMPTES F.N.P	116 786,40	90 180,00	26 606,40	29,50 %
40811000	FACTURES NON PARVENUES (divers)	58 458,70	5 116,80	53 341,90	1042,49 %
<b>Total CA18CHAPAY/AB - CHARGES A PAYER</b>		<b>175 245,10</b>	<b>95 296,80</b>	<b>79 948,30</b>	<b>83,89 %</b>
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		<b>175 245,10</b>	<b>95 296,80</b>	<b>79 948,30</b>	<b>83,89 %</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>					
42820000	CONGES A PAYER	126 964,73	116 369,73	10 595,00	9,10 %
42860000	COLLECTIF NOTE DE FRAIS	31 363,50	27 332,22	4 031,28	14,75 %
42862000	AUTRES CHARGES A PAYER	193 631,50	249 071,44	-55 439,94	-22,26 %
43810000	A SUPPRIMER	22 080,00		22 080,00	n.a.
43820000	CHARGES/ C P	53 325,20	48 875,25	4 449,95	9,10 %
43860000	CHARGES A PAYER Interesements	87 134,18	106 247,43	-19 113,25	-17,99 %
44863500	TAXE D APPRENTISSAGE	1 546,02	803,13	742,89	92,50 %
44865110	C F E	3 940,00	8 080,75	-4 140,75	-51,24 %
44865150	Taxe sur Vehicule Societé	8 382,03	8 360,00	22,03	0,26 %
<b>Total CA18CHAPAY/AB - CHARGES A PAYER</b>		<b>528 367,16</b>	<b>565 139,95</b>	<b>-36 772,79</b>	<b>-6,51 %</b>
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>528 367,16</b>	<b>565 139,95</b>	<b>-36 772,79</b>	<b>-6,51 %</b>
<b>CONCOURS BANCAIRES COURANTS</b>					
51980000	INTERETS COURUS NONS ECHUS	990,83	723,22	267,61	37,00 %
<b>Total CA18CHAPAY/AB - CHARGES A PAYER</b>		<b>990,83</b>	<b>723,22</b>	<b>267,61</b>	<b>37,00 %</b>
<b>TOTAL CONCOURS BANCAIRES COURANTS</b>		<b>990,83</b>	<b>723,22</b>	<b>267,61</b>	<b>37,00 %</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>704 603,09</b>	<b>661 159,97</b>	<b>43 443,12</b>	<b>6,57 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>704 603,09</b>	<b>661 159,97</b>	<b>43 443,12</b>	<b>6,57 %</b>

OMER-DECUGIS &amp; CIE

Composition du capital social

Déclaration au 30/09/2025

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	8 594 383			
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

OMER-DECUGIS &amp; CIE

Variation des capitaux propres

Déclaration au 30/09/2025

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs			26 540 816
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs			26 540 816
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves		453 136	
Variations des subventions d'investissement			17 900
Variations des provisions réglementées			
Autres variations		234 416	
Résultat de l'exercice			1 537 267
<b>SOLDE</b>			<b>867 615</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			27 408 431





## 7. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### 7.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

**Cabinet CADERAS MARTIN**

43 rue de Liège  
75008 PARIS

**Cabinet FOUCAULT**

99 avenue Achille Peretti  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

**OMER - DECUGIS & CIE**

S.A. à conseil d'administration au capital de 8.594.383 €

Siège social : 1 place Paul Omer-Decugis - B.P. 70131 - 94538 RUNGIS cedex

S.I.R.E.N. : 539 616 672 - R.C.S. : CRETEIL

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES  
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

**Cabinet CADERAS MARTIN**

43 rue de Liège  
75008 PARIS

**Cabinet FOUCAULT**

99 avenue Achille Peretti  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

**S.A. OMER - DECUGIS & CIE**

1 place Paul Omer-Decugis

B.P. 70131

94538 RUNGIS cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES  
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

A l'assemblée générale de la société OMER-DECUGIS & CIE,

**I - OPINION**

En l'exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la S.A. OMER-DECUGIS & CIE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II - FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par la déontologie de la profession des commissaires aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note « G. Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation non consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, nous avons examiné les modalités d'évaluation de leurs valeurs d'utilité. Nos travaux ont consisté à tester et vérifier les hypothèses de calcul retenues, en faisant varier les hypothèses de croissance du revenu et de taux d'actualisation, en vérifiant la cohérence des flux de trésorerie générés, et en appréciant la sensibilité des valorisations aux principales hypothèses retenues.

#### **IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

#### **V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## VI - RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris & Neuilly sur Seine, le 26 janvier 2026

Les commissaires aux comptes

**CADERAS MARTIN**



**Alberto ABRANTES**  
Associé



**Pierre-Olivier COINTE**  
Associé

**Cabinet FOUCAULT**



**Olivier FOUCAULT**  
Associé

## 7.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

### Cabinet CADERAS MARTIN

43 rue de Liège  
75008 PARIS

### Cabinet FOUCAULT

99 avenue Achille Peretti  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

### OMER - DECUGIS & CIE

S.A. à conseil d'administration au capital de 8.594.383 €

Siège social : 1 place Paul Omer-Decugis - B.P. 70131 - 94538 RUNGIS cedex

S.I.R.E.N. : 539 616 672 - R.C.S. : CRETEIL

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

**Cabinet CADERAS MARTIN**

43 rue de Liège  
75008 PARIS

**Cabinet FOUCAULT**

99 avenue Achille Peretti  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

**S.A. OMER - DECUGIS & CIE**

1 place Paul Omer-Decugis

B.P. 70131

94538 RUNGIS cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

A l'assemblée générale de la société OMER - DECUGIS & CIE,

**I - OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A. OMER - DECUGIS & CIE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II - FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Participations et autres titres » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, nous avons examiné les modalités d'évaluation de leurs valeurs d'utilité. Nos travaux ont consisté à tester et vérifier les hypothèses de calcul retenues, en faisant varier les hypothèses de croissance du revenu et de taux d'actualisation, en vérifiant la cohérence des flux de trésorerie générés, et en appréciant la sensibilité des valorisations aux principales hypothèses retenues.

#### **IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

##### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

##### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

#### **V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## VI- RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 26 janvier 2026

Neuilly-sur-Seine, le 26 janvier 2026

Cabinet CADERAS MARTIN

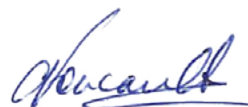


Alberto ABRANTES  
Associé



Pierre-Olivier COINTE  
Associé

Cabinet FOUCAULT



Olivier FOUCAULT  
Associé

## 7.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

### Cabinet CADERAS MARTIN

43 rue de Liège  
75008 PARIS

### Cabinet FOUCAULT

99 avenue Achille Peretti  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

### OMER - DECUGIS & CIE

S.A. à conseil d'administration au capital de 8.594.383 €

Siège social : 1 place Paul Omer-Decugis - B.P. 70131 - 94538 RUNGIS cedex

S.I.R.E.N. : 539 616 672 - R.C.S. : CRETEIL

---

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes**

**de l'exercice clos le 30 septembre 2025**

**Cabinet CADERAS MARTIN**

43 rue de Liège  
75008 PARIS

**Cabinet FOUCAULT**

99 avenue Achille Peretti  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

**S.A. OMER - DECUGIS & CIE**

1 place Paul Omer-Decugis  
B.P. 70131  
94538 RUNGIS cedex

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
Assemblée générale d’approbation des comptes  
de l’exercice clos le 30 septembre 2025**

A l’assemblée générale de la société OMER - DECUGIS & CIE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l’intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l’occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l’existence d’autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l’article R. 225-31 du code de commerce, d’apprécier l’intérêt qui s’attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l’article R. 225-31 du code de commerce relatives à l’exécution, au cours de l’exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l’assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 26 janvier 2026.

Neuilly-sur-Seine, le 26 janvier 2026.

Cabinet CADERAS MARTIN



Alberto ABRANTES  
Associé

Cabinet FOUCAULT



Olivier FOUCAULT  
Associé



Pierre-Olivier COINTE  
Associé

## 8. INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 8.1 Carnet de l'actionnaire

Les actions de la Société sont cotées sur le marché Euronext Growth® Paris

**Code ISIN :** FR0014003T71

**Code Mnémonique :** ALODC

**Classification :** 45102030 - Fruit and Grain Processing

**LEI :** 96950099K67303OLR406

### 8.2 Contact

#### Omer-Decugis & Cie

Le siège social de la Société est situé : 1 Place Paul Omer-Decugis 94538 Rungis.

Téléphone : +33 (0)1 45 12 29 60

Adresse électronique : [investisseur@omerdecugis.com](mailto:investisseur@omerdecugis.com)

Site Internet : [www.omerdecugis.com](http://www.omerdecugis.com)

#### ACTUS finance & communication

##### Corinne PUISSANT – Relations Investisseurs

+ 33 (0)1 53 67 36 77 – [omerdecugis@actus.fr](mailto:omerdecugis@actus.fr)

##### Fatou-Kiné N'DIAYE – Relation Presse

+33 (0)1 53 67 36 34 - [fndiaye@actus.fr](mailto:fndiaye@actus.fr)





---

**OMER-DECUGIS & CIE**


1 place Paul Omer-Decugis  
BP 70131  
94538 Rungis cedex

---

Tél : +33 (0) 1 45 12 29 60  
info@omerdecugis.com  
www.omerdecugis.com



 siimgroupeod

 groupe\_omer\_decugis\_et\_cie

 Groupe Omer-Decugis & Cie

